



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 136 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Exécution du mandat	3
A. Vue d'ensemble	3
B. Exécution du budget	4
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	5
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et intégration des missions	5
E. Activités d'appui de la Mission	6
F. Tableaux budgétaires axés sur les résultats	6
III. Exécution du budget	52
A. Ressources financières	52
B. Évolution des dépenses mensuelles	53
C. Autres recettes et ajustements	53
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	54
E. Contributions non budgétisées	54
IV. Analyse des écarts	55
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	60



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux budgétaires axés sur les résultats et organisés par composante (paix et sécurité, processus politique post-transition, société civile et droits de l'homme, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	476 659,7	470 810,1	5 849,6	1,2
Personnel civil	205 838,0	215 371,3	(9 533,3)	(4,6)
Dépenses opérationnelles	430 241,8	385 307,4	44 934,4	10,4
Montant brut	1 112 739,5	1 071 488,8	41 250,7	3,7
Recettes provenant des contributions du personnel	20 989,1	20 659,0	330,1	1,6
Montant net	1 091 750,4	1 050 829,8	40 920,6	3,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 914,8	4 153,4	(1 238,6)	(42,5)
Total	1 115 654,3	1 075 642,2	40 012,1	3,6

Ressources humaines

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance
			(pourcentage) ^b
Observateurs militaires	760	719	5,4
Contingents	17 031	16 650	2,2
Police des Nations Unies	391	283	27,6
Unités de police constituées	750	747	0,4
Personnel recruté sur le plan international	1 110	913	17,7
Personnel recruté sur le plan national	2 168	2 063	4,8
Volontaires des Nations Unies	604	562	7,0
Postes de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	11	16	(45,5)
Personnel recruté sur le plan national	22	20	9,1

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 28 février 2007 (A/61/767 et Corr.1), s'élevait en chiffres bruts à 1 117 492 700 dollars (montant net : 1 096 452 800 dollars). Il couvrait le déploiement de 760 observateurs militaires, 17 031 membres de contingents, 1 141 policiers, dont 750 appartenant à des unités de police constituées, 1 121 agents recrutés sur le plan international, 2 190 agents recrutés sur le plan national et 604 Volontaires des Nations Unies, y compris des personnes recrutées pour des postes temporaires.

2. Sur la base de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui figure au paragraphe 40 son rapport sur le financement de la MONUC (A/61/852/Add.11), l'Assemblée générale, par sa résolution 61/281, a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 112 739 500 dollars (montant net : 1 091 750 400 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2007/08. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MONUC dans sa résolution 1291 (2000) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport a été énoncé dans les résolutions 1756 (2007) et 1794 (2007) du Conseil.

4. Par sa résolution 1756 (2007), le Conseil de sécurité a autorisé le maintien d'effectifs pouvant aller jusqu'à 17 030 militaires, 760 observateurs militaires, 391 formateurs de police et 750 membres d'unités de maintien de l'ordre. Dans cette résolution, il a décidé que la MONUC aurait pour mandat, dans la limite de ses capacités et dans ses zones de déploiement, d'aider le Gouvernement de la République démocratique du Congo à instaurer dans le pays un environnement stable en matière de sécurité en fournissant une assistance portant sur la protection des civils, du personnel humanitaire et du personnel et des installations des Nations Unies, la sécurité du territoire de la République démocratique du Congo, le désarmement et la démobilisation des groupes armés étrangers et congolais et la réforme du secteur de la sécurité. Dans cette même résolution, il a décidé que la MONUC aurait également pour mandat, en étroite collaboration avec les autorités congolaises, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs, de soutenir la consolidation des institutions démocratiques et de l'état de droit en République démocratique du Congo.

5. La MONUC a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (paix et sécurité, processus politique post-transition, société civile et droits de l'homme, et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

8. Après la tenue des élections nationales et provinciales en 2006, la Mission a mis l'accent sur les tâches liées à la consolidation des processus de transition à l'échelle nationale, au cours de l'exercice 2007/08. Le conflit qui sévit dans le Nord et le Sud-Kivu a continué de poser un défi majeur durant cette période de transition mais, après la signature du communiqué conjoint de Nairobi en novembre 2007 et la Conférence qui a eu lieu ultérieurement à Goma, un accord de cessez-le-feu a été conclu et l'activité politique s'est intensifiée dans les deux provinces. La Mission s'est donc attachée à faire avancer le processus de paix et à stabiliser les régions de l'est du pays, ce qui l'a amené à assumer une nouvelle série de responsabilités liées à la mise en œuvre des dispositions des actes d'engagement et du communiqué de Nairobi. Sur le plan opérationnel, il fallait répondre aux impératifs suivants : renforcer les moyens d'action du personnel militaire pour qu'il puisse faire progressivement pression sur les groupes armés afin de prévenir des atteintes éventuelles au processus de paix; créer des zones tampons pour le désengagement; soutenir les opérations dirigées par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour désarmer les combattants étrangers et faire face à une demande d'assistance croissante pour l'entraînement et l'encadrement de l'armée nationale. Sur le plan stratégique, il fallait rationaliser les interventions et la gestion des moyens financiers et opérationnels disponibles pour assurer l'application des accords. Dans le cadre de l'objectif stratégique qui consiste à contribuer à l'instauration d'un environnement stable dans l'est du pays, la Mission a piloté le lancement de la Stratégie d'appui à la sécurité et à la stabilisation des provinces orientales au début de l'année 2008. Cette stratégie traduit les efforts faits par la Mission pour consolider les acquis obtenus dans le cadre des processus de paix en assurant la convergence des actions intégrées menées par la MONUC et les autres entités des Nations Unies. Il s'agissait notamment de fixer des orientations pour les services et les activités de la Mission et les ressources des organismes des Nations Unies en vue de la réalisation d'un objectif commun. La stratégie de stabilisation impliquait la mise en place de nouveaux mécanismes de coordination et de mise en œuvre, à la fois sur le plan interne et en concertation avec les autorités nationales et provinciales, ce pour quoi des compétences spécialisées supplémentaires étaient et continueront d'être requises.

9. Parallèlement aux efforts qu'elle fait pour consolider l'accord de paix et sécuriser les provinces orientales, la Mission s'est attachée avec plus de vigueur à assurer la protection des civils exposés à la menace imminente de violences

physiques en améliorant les mécanismes de coordination et de communication avec les acteurs concernés présents sur le terrain (organismes humanitaires, entités nationales, etc.).

10. Par ailleurs, la Mission avait pour tâches de s'attacher à fournir un appui au Gouvernement d'après transition pour mettre en œuvre des initiatives de réforme, surveiller et promouvoir la rédaction et l'adoption de lois essentielles, défendre les droits de l'homme et le droit international humanitaire et aider à mettre en place un État fondé sur la primauté du droit. Au cours de la période considérée, des progrès ont été faits en ce qui concerne l'adoption de lois financières, politiques et sur la décentralisation en prévision des élections locales, mais le texte de la loi organique garantissant l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante n'a pas été arrêté.

11. La Mission a continué de surveiller les violations graves des droits de l'homme. Le niveau d'impunité reste néanmoins élevé du fait des obstacles que les institutions judiciaires et pénales doivent affronter. L'insuffisance des fonds versés par les donateurs a entraîné une réduction du nombre de formateurs et de membres de la Police nationale congolaise qui ont été sensibilisés aux questions relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à la protection de l'enfance sont moins nombreux ou qui ont suivi une formation sur les techniques d'investigation, de renseignement et de police judiciaire.

C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

12. La plate-forme logistique d'Entebbe a continué d'apporter un soutien logistique à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et au Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) dans le cadre de ses attributions spécifiques qui consistent à fournir des services aux autres opérations des Nations Unies déployées dans la région. Au cours de la période considérée, les prestations portaient sur l'organisation de réunions et d'activités de formation régionales, la fourniture d'un soutien logistique pour les interventions d'urgence liées à la sécurité et les opérations de routine du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les zones touchées par l'Armée de résistance du Seigneur.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et intégration des missions

13. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'intégration a été axée notamment sur la coordination des actions menées par la MONUC et les divers organismes, fonds et programmes des Nations Unies en vue de la protection des civils. Le Groupe de la protection, qui est coprésidé par la MONUC et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et auquel participent des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations internationales non gouvernementales, a coordonné les activités relatives à la protection des civils, telles que la création de couloirs de sécurité pour le retour des populations déplacées et des réfugiés, en particulier au Katanga, et de zones protégées pour les camps d'hébergement de personnes déplacées au Nord-Kivu.

14. La coordination des apports des donateurs et l'action de soutien en faveur de la réforme du secteur de la paix et de la sécurité et de la consolidation des processus de démocratisation occupaient également une place importante dans les stratégies mises en œuvre au cours de la période considérée. L'intervention du système des Nations Unies est matérialisée par la mise en œuvre du Cadre d'assistance au pays, initiative novatrice qui offre une illustration de l'intégration en aval des apports des organismes des Nations Unies et de la quasi-totalité des membres de la communauté bilatérale et multilatérale des donateurs. Le Cadre d'assistance a pour objet d'aider le Gouvernement à passer de la phase du maintien de la paix à celle de la consolidation de la paix et à faire bénéficier la population du pays des retombées de la paix. Le Plan d'action prioritaire, qui découle du Cadre d'assistance au pays, expose les principales réformes que le Gouvernement devrait engager d'ici à la fin de 2008, ainsi que les programmes et les services que les donateurs seraient appelés à appuyer. Ayant harmonisé ses objectifs avec les dispositions du Plan d'action, la MONUC a pu assurer un financement par des sources extérieures et l'adhésion pleine et entière du Gouvernement à ses grandes priorités en matière de consolidation de la paix.

E. Activités d'appui de la Mission

15. La composante appui a continué d'apporter un soutien efficace et efficient à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, y compris en fournissant des services au personnel militaire et civil dans diverses localités de la zone de la Mission dans les domaines des transports, des transmissions et de l'informatique. Le renforcement de l'appui aux opérations menées à l'est de la République démocratique du Congo, reposant sur le recours aux transports par voie terrestre et navigable, plutôt que par voie aérienne, a continué de produire des gains d'efficacité dans les opérations de transport. Des progrès ont été réalisés dans le sens d'une plus grande efficacité pour l'appui fourni à la Mission grâce à une amélioration des services dans le domaine de la gestion du parc de véhicules et des biens.

F. Tableaux budgétaires axés sur les résultats

Composante 1 : paix et sécurité

16. La signature de l'Acte d'engagement en janvier 2008 et sa mise en œuvre ont entraîné une modification de la portée des opérations de la Mission dans l'est de la République démocratique du Congo, essentiellement du fait d'une participation accrue aux opérations conjointes avec les FARDC et de l'augmentation du nombre des patrouilles en vue d'accroître la confiance des populations locales. Toutefois, la non-participation du Congrès national pour la défense du peuple (CNPD) (Nord-Kivu) et, par moments, des Forces républicaines et fédéralistes (Sud-Kivu), a entravé la mise en œuvre du programme Amani. Par ailleurs, les actions menées par le CNPD à Goma et alentours en octobre et novembre 2007 ont compromis l'application de l'accord et menacé la stabilité du pays. La Mission a pris des initiatives sur les plans diplomatique, politique et militaire pour favoriser le retour à une situation plus stable. Du fait de l'instabilité accrue dans l'est du pays, on n'a pu procéder au rapatriement volontaire d'un plus grand nombre de combattants étrangers armés comme prévu. Néanmoins, plus de 1 000 combattants étrangers,

pour l'essentiel des éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), ont été rapatriés pendant la période considérée. En outre, peu de progrès ont été réalisés en ce qui concerne le programme national de désarmement, démobilisation et rapatriement faute de fonds fournis par les donateurs.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement de stabilité et de sécurité dans la République démocratique du Congo

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réduction de 25 % du nombre d'incidents de conflit armé signalés (2005/06 : 33; 2006/07 : 20; 2007/08 : 15)	102 incidents de conflit armé, dont certains liés à l'Acte d'engagement signé en janvier 2008
Aucun mouvement illicite d'armes n'est signalé (2005/06 : 2 cas; 2006/07 : aucun cas; 2007/08 : aucun cas).	Aucun cas signalé
Aucun cas d'intimidation armée au cours des élections locales n'est signalé.	Les élections locales ont été reportées faute d'un cadre juridique.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
1 171 650 jours-homme de patrouille à pied assurés par la division orientale pour observer, contrer et signaler toute action commise par des groupes armés et maintenir la sécurité (60 patrouilles par jour x 25 soldats par patrouille x 365 jours en Ituri; 57 patrouilles par jour x 15 soldats par patrouille x 365 jours dans le Nord-Kivu; 46 patrouilles par jour x 15 soldats par patrouille x 365 jours dans le Sud-Kivu; et 11 patrouilles par jour x 15 hommes par patrouille x 365 jours dans le Katanga)	2 179 780 Jours-homme de patrouille (en moyenne, 52 patrouilles par jour x 30 soldats par patrouille x 365 jours en Ituri; 108 patrouilles par jour x 20 soldats par patrouille x 365 jours dans le Nord-Kivu; 52 patrouilles par jour x 31 soldats par patrouille x 365 jours dans le Sud-Kivu; et 32 patrouilles par jour x 20 hommes par patrouille x 365 jours dans le Katanga) Le nombre élevé s'explique par la signature de l'Acte d'engagement en janvier 2008 et par la modification consécutive des opérations visant à contrer les activités des groupes armés et à accroître la confiance des populations locales, ainsi que les actions de reconnaissance. Plus :
240 900 jours-homme de patrouille à pied assurés par la brigade occidentale pour observer, contrer et signaler toute action menée par des groupes armés (44 patrouilles par jour x 15 soldats par patrouille x 365 jours)	14 600 Jours-hommes de patrouille par secteur 2 (en moyenne, 2 patrouilles par jour x 20 soldats par patrouille x 365 jours) 32 850 Jours-homme de patrouille (en moyenne 6 patrouilles par jour x 15 soldats par patrouille x 365 jours) Le nombre inférieur aux prévisions est dû à la stabilité de la situation en matière de sécurité et au redéploiement des soldats vers des zones où les conditions sont précaires dans l'est du pays.

28 000 jours-homme de patrouille mobile à des postes de contrôle assurés par la division orientale (2 postes par jour x 25 soldats par poste x 200 jours en Ituri; 2 postes par jour x 20 soldats par poste x 180 jours dans le Nord-Kivu; 2 postes par jour x 20 soldats par poste x 130 jours dans le Sud-Kivu; et 2 postes par jour x 20 soldats par poste x 140 jours au Katanga)

5 200 jours-homme de contrôle à des postes de contrôle des véhicules assurés par la brigade occidentale (2 postes par jour x 20 soldats par poste x 130 jours)

8 245 heures de vol pour la surveillance et le contrôle des camps des milices et de la frontière orientale de la République démocratique du Congo, le transport de personnel et de matériel militaires, l'évacuation de blessés et la protection du personnel et des installations des Nations Unies (8 hélicoptères d'attaque x 28,63 heures x 12 mois et 16 hélicoptères de manœuvre x 28,63 heures en moyenne x 12 mois)

60 225 jours-homme de patrouille fluviale dans toute la République démocratique du Congo (11 patrouilles par jour x 15 soldats par patrouille x 365 jours)

80 300 jours-homme de patrouille mobile d'observateurs militaires dans toute la République démocratique du Congo pour surveiller l'embargo sur les armes et l'exploitation illicite des ressources naturelles et assurer la liaison et le suivi à l'appui du processus de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réinsertion et de réinstallation (55 patrouilles d'observateurs militaires x 4 observateurs par patrouille x 365 jours)

Utilisation du lien opérationnel avec le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) et la MINUS grâce à l'échange de rapports et à la fourniture d'avis sur des questions opérationnelles entre la République démocratique du Congo, le Burundi et le Soudan pour coordonner le transfert

348 210 Jours-homme de patrouille mobile à des postes de contrôle (en moyenne, 13 postes par jour x 30 soldats par poste x 365 jours en Ituri; 8 postes par jour x 14 soldats par poste x 365 jours dans le Nord-Kivu; 8 postes par jour x 55 soldats par poste x 365 jours dans le Sud-Kivu; et 1 poste par jour x 12 soldats par poste x 365 jours au Katanga)

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par la nécessité de maintenir une forte présence dans l'est du pays après la signature de l'Acte d'engagement en janvier 2008.

Non Les produits n'ont pas été exécutés en raison de la stabilité de la situation en matière de sécurité et du redéploiement des soldats dans l'est du pays.

8 123 Heures de vol (8 hélicoptères d'attaque x 19,08 heures x 12 mois et 22 hélicoptères de manœuvre x 23,83 heures x 12 mois)

Le nombre inférieur aux prévisions tient à une utilisation accrue des forces de réserve pour les opérations terrestres et à des contraintes d'ordre tactique comme suite à la signature de l'Acte d'engagement.

17 520 Jours-homme de patrouille fluviale (4 patrouilles par jour x 12 soldats par patrouille x 365 jours) Ce faible nombre s'explique par la modification des tâches assignées aux soldats – passant des patrouilles fluviales au maintien de la sécurité et aux interventions rapides à Kinshasa – et par le non-déploiement d'un pousseur en raison des retards accusés dans la négociation du contrat.

90 885 Jours-homme de patrouille mobile d'observateurs militaires (83 patrouilles d'observateurs militaires x 3 observateurs par patrouille x 365 jours)

Le nombre élevé est dû à une participation accrue au processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation et aux équipes de vérification conjointe.

Oui Le lien opérationnel a été renforcé par le déploiement d'un officier de liaison à Bunia pour la MINUS et par la réalisation de missions de reconnaissance au Burundi.

des activités de déminage dans les zones frontalières aux structures nationales de lutte antimines de ces pays

Campagne nationale d'information multimédia sur la paix et la sécurité comprenant les éléments suivants : 1 film vidéo intitulé *Réalisation de la MONUC* diffusé dans 5 langues nationales sur 33 chaînes de télévision locale pendant une durée totale de 120 heures par mois pendant 12 mois, 12 numéros du magazine mensuel de la MONUC en français (tirés à 40 000 exemplaires chacun), 24 numéros du bulletin bimensuel de la MONUC (30 000 exemplaires), 24 numéros du bulletin bimensuel de la MONUC dans les 4 autres langues officielles (30 000 exemplaires), 1 affiche (tirée à 100 000 exemplaires) dans 5 langues nationales, 2 brèves mises à jour quotidiennes sur les activités en cours de la Mission pour 5 000 consultations quotidiennes du site Web de la MONUC (monuc.org); conférences de presse hebdomadaires pour une cinquantaine de représentants des médias nationaux et internationaux, interviews périodiques et distribution de pochettes d'information, informations quotidiennes sur les activités de la MONUC, réunions d'information sur la situation politique et sécuritaire à l'intention des médias nationaux et internationaux, 8 émissions radiophoniques d'une heure par jour (actualités/affaires courantes) diffusées par des stations régionales et « dossiers » hebdomadaires sur différents sujets, 3 heures par jour de programmes sur les radios à ondes courtes à l'intention de régions reculées du pays, activités communautaires d'information sur une base hebdomadaire à Kinshasa et dans 16 grandes villes (Goma, Beni, Bunia, Bukavu, Gbadolite, Kalemie, Kanaga, Kindu, Bandundu, Kisangani, Lubumbashi, Mbandaka, Mbuji-Mayi, Matadi, Uvira and Kikwit), 2 émissions d'informations radiodiffusées de 15 minutes par jour en français et dans 4 langues nationales

- 50 Films vidéo de 5 minutes intitulés *Réalisation de la MONUC* diffusés en français sur 33 chaînes de télévision locale pendant une durée totale de 137,5 heures par mois pendant 12 mois
Le nombre élevé s'explique par le fait que les chaînes de télévision locale ont assuré une plus large diffusion des films vidéo. Du fait de difficultés financières, ils n'ont été diffusés qu'en français.
- 5 Numéros du magazine mensuel de la MONUC en français (tirés à 40 000 exemplaires chacun)
Le nombre inférieur aux prévisions est dû au fait qu'il y avait moins de rédacteurs, ce qui a limité le nombre d'articles et de sujets traités.
- 43 Numéros du bulletin hebdomadaire de la MONUC distribué par voie électronique en français et en anglais plutôt que sous forme imprimée, du fait de l'augmentation des frais d'impression
- 100 000 Exemplaires d'affiche sur les soldats de la paix, dont 2 000 en français et 98 000 dans 5 langues nationales
- 10 Mises à jour quotidiennes sur les activités en cours de la Mission pour 5 500 consultations quotidiennes du site Web de la MONUC (monuc.org)
- 52 Conférences de presse hebdomadaires pour les représentants des médias nationaux et internationaux
- 2 000 Pochettes d'information à l'intention des médias pour des occasions spéciales, notamment la visite de la Vice-Secrétaire générale, la mission du Conseil de sécurité et des visites d'autres personnalités
- 8 Émissions radiophoniques régionales de 45 minutes par jour (actualités/affaires courantes), portant essentiellement sur la paix et la sécurité
- 3 Heures par jour de programmes sur les radios à ondes courtes, en français et dans les langues locales
- 52 Activités communautaires d'information, manifestations spéciales et journées internationales organisées à Kinshasa et dans 17 grandes villes

	2 Émissions d'informations radiodiffusées de 30 minutes par jour en français ainsi qu'en swahili, lingala et tshiluba
	Plus :
	12 Films vidéo de 10 minutes intitulés <i>Reportage ONU</i> , portant sur des thèmes liés à la MONUC, diffusés en français sur 33 chaînes de télévision locale pendant une durée totale de 660 heures par mois pendant 12 mois
	2 Films vidéos (l'un de 10 minutes et l'autre de 20 minutes) intitulés <i>Boots on the ground</i> diffusés en français sur 33 chaînes de télévision pour une demi-heure par semaine pendant un mois
	1 Film vidéo intitulé <i>Scenes from the Eastern Division</i> sur les forces de maintien de la paix en République démocratique du Congo, aux fins d'archivage et de formation
	80 000 Exemplaires du magazine photo spécial <i>Tout en images</i> portant sur le processus électoral, avec légende en français et en anglais
	52 Dossiers sur différents sujets en français et dans des langues nationales
	30 000 Exemplaires de la bande dessinée intitulée <i>Peacekeepers – who are they</i> en français
	100 000 Autocollants sur la paix et le développement en français
Déminage d'une superficie totale de 750 000 m ² de terrain, principalement dans l'est du pays	504 268 Mètres carrés
	La superficie déminée est moindre en raison des efforts portés sur le Nord-Kivu plutôt que sur l'Ituri eu égard à la situation politique et sécuritaire, de la baisse de la menace posée par les mines dans l'est du pays et de la réduction du nombre des vols après les élections, qui a engendré des difficultés pour le déplacement du matériel et du personnel de déminage.
Vérification et déminage de 300 km de routes, principalement dans l'est du pays	8 Kilomètres de routes vérifiées et déminées dans le sud-est du pays
	Le nombre de kilomètres de routes déminées est moindre en raison des efforts portés sur le Nord-Kivu plutôt que sur l'Ituri eu égard à la situation politique et sécuritaire, de la baisse de la menace posée par les mines dans l'est du pays et de la réduction du nombre des vols après les élections, qui a engendré des difficultés pour le déplacement du matériel et du personnel de déminage.

20 programmes de formation sur la lutte antimines à l'intention du personnel récemment arrivé d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies, notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM)

Avis au Gouvernement congolais sur la mise en place d'une autorité nationale de lutte antimines et formulation d'une législation nationale sur les normes de l'action antimines

Organisation de 5 réunions avec des autorités militaires et des groupes de la société civile sur la cessation de l'utilisation de mines terrestres et la promulgation du Traité d'Ottawa

20 réunions de coordination avec les organismes de lutte antimines – Autorité de lutte antimines de la République démocratique du Congo et Service de lutte antimines de l'ONU, organisations non gouvernementales internationales et nationales et entrepreneurs, organismes, fonds et programmes des Nations Unies (HCR, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, PNUD et UNICEF) et Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – pour examiner les progrès accomplis dans le cadre du programme national de lutte antimines

Campagne d'information sur le déminage et l'éducation aux dangers posés par les mines, notamment 6 émissions radiophoniques diffusées par des stations locales et Radio Okapi et publication de 5 bulletins sur la lutte antimines humanitaire pour sensibiliser la population congolaise aux risques associés aux mines terrestres et munitions non explosées et fournir des informations sur les mesures prises par la Mission et le Gouvernement

20 Programmes de formation sur la lutte antimines

Oui Le résultat a été la signature par le Ministre d'État chargé de l'intérieur, de la décentralisation et de la sécurité de deux décrets, portant création d'une structure nationale de coordination de la lutte antimines et nomination de ses membres, ainsi que l'élaboration d'un projet de loi sur la lutte antimines.

5 Réunions

12 Réunions de coordination sur la participation du Gouvernement au plan de renforcement des capacités et d'aide aux victimes

Plus :

5 Réunions avec l'UNICEF sur l'éducation aux dangers posés par les mines

3 Réunions/visites du personnel du Service de lutte antimines de l'ONU et du Bureau des Nations Unies pour l'appui aux projets sur l'examen des progrès accomplis dans le cadre du programme national de lutte antimines et l'évaluation du programme

50 Réunions avec le HCR pour coordonner les activités de lutte antimines en appui aux personnes déplacées et aux groupes de protection

6 Émissions radiophoniques diffusées par des stations locales et Radio Okapi sur les activités de déminage et l'éducation aux dangers posés par les mines

1 Émission *Reportage ONU* de 10 minutes diffusée en français sur 33 chaînes de télévision locale, portant sur les activités du Service de lutte antimines de l'ONU et des organisations non gouvernementales s'occupant de déminage

Réunions mensuelles de partage d'informations avec des associations féminines et des groupes locaux de femmes, des professionnels de l'information, le Cadre permanent de concertation des femmes congolaises, l'Association des femmes juristes du Congo, des groupes de jeunes, des femmes travaillant sur les marchés, des parlementaires, des étudiants et des professeurs d'université et des représentants du Gouvernement pour échanger des informations sur la situation en matière de sécurité en tenant compte des problèmes particuliers des femmes

Campagne nationale d'information sur la violence sexuelle et sexiste et la reconstruction nationale comprenant les éléments suivants : 30 heures de programmes télévisés (5 heures dans 6 régions), 20 heures de programmes radiophoniques diffusés par des stations locales dans 4 langues locales, 24 publications dans des journaux locaux, 4 productions théâtrales locales et 40 exposés auprès des collectivités pour les sensibiliser au problème de la violence sexuelle

Formation de 200 officiers des FARDC en matière de responsabilité professionnelle, de responsabilité pénale des soldats et des commandants, de procédures d'enquête et de justice militaire

Les bulletins n'ont pas été publiés car on a privilégié une approche plus participative consistant à tenir des réunions mensuelles de coordination avec les partenaires concernés et à présenter des exposés aux donateurs afin d'axer plus efficacement les efforts sur la lutte antimines et de sensibiliser l'opinion à cette fin.

Plus :

- 135 Heures de diffusion sur les chaînes de radio locale d'émissions de sensibilisation à la lutte antimines
 - 1 Manifestation organisée à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation à la lutte antimines à Kinshasa et diffusée sur les chaînes de télévision et de radio locales
 - 12 Réunions de partage d'informations
- 30 Heures de programmes télévisés *Reportage ONU* de 10 minutes sur la violence sexuelle et sexiste diffusés en français sur 33 chaînes de télévision locale
- 150 Heures de programmes d'information sur la violence sexuelle et sexiste diffusés par des stations locales en français et dans 4 langues locales
- 25 Heures de programmes radiophoniques sur la violence sexuelle et sexiste diffusés en français
 - 4 Productions théâtrales locales
 - 40 Exposés
- 30 Officiers des FARDC formés

Le nombre est plus faible que prévu en raison des retards accusés dans la constitution des brigades intégrées avant juin 2008.

Fourniture d'avis à l'appareil de justice militaire sur le droit militaire, l'accent étant mis en particulier sur les provinces de l'est où sont signalés la majorité des cas d'infractions commises par des soldats

Oui

Mise en œuvre de 24 projets à effet rapide dans le domaine de la santé, de la réduction de la violence sexiste, de l'infrastructure et de l'éducation à l'appui de la paix et de la sécurité dans des collectivités vulnérables

25 Projets à effet rapide

Réalisation escomptée 1.2 : Désarmement, démobilisation et rapatriement des groupes armés étrangers se trouvant en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Rapatriement de la totalité des ex-combattants étrangers qui sont encore dans le pays (2005/06 : 1 700; 2006/07 : 3 800; 2007/08 : 5 170, pour un total de 22 400 ex-combattants rapatriés)

Rapatriement de 1 312 ex-combattants étrangers en 2007/08, contre 1 446 en 2006/07, pour un total de 16 193 ex-combattants étrangers rapatriés, ces résultats s'expliquant par l'insécurité qui règne dans l'est du pays.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

50 programmes de sensibilisation dans les langues nationales pour préparer les groupes de combattants étrangers à participer au programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation ou réintégration

50 Programmes de sensibilisation

Organisation de 60 réunions sur le programme de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation ou réintégration (DDRRR), avec des responsables de groupes armés étrangers dans le Nord et le Sud-Kivu, du Gouvernement et des pays voisins et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies sur le désarmement volontaire des groupes armés étrangers

107 Réunions, notamment avec les représentants du Programme multipays de démobilisation et de réintégration

Chiffre supérieur aux prévisions en raison de l'intensification de la campagne de sensibilisation décidée à la suite de la signature de l'Accord de Nairobi en novembre 2007 et de la tenue de la Conférence de Kisangani en mai 2008

Campagne nationale d'information sur le désarmement, la démobilisation et le rapatriement, notamment diffusion d'émissions radiophoniques quotidiennes de 45 minutes, 5 jours par semaine, dans les langues nationales, distribution de 100 000 brochures ou tracts dans les langues nationales, organisation de 12 réunions d'information à l'intention de représentants des partis politiques, de la société civile, des autorités nationales et locales, des médias et des organisations d'étudiants, 2 émissions quotidiennes de sensibilisation sur Radio Okapi et 1 film vidéo de sensibilisation

60 Minutes par jour, 5 jours par semaine, d'émissions radiophoniques sur le désarmement, la démobilisation et le rapatriement en kinyrwananda

60 Minutes d'émissions radiophoniques (une fois par semaine) sur le rapatriement, dont des émissions de sensibilisation sur Radio Okapi en lingala et en swahili

12 Réunions d'information sur les campagnes de désarmement, de démobilisation et de rapatriement

<p>Organisation de 60 réunions avec le Gouvernement et les organismes de protection de l'enfance (HCR, ONG locales s'occupant d'enfants et de rapatriés, autorités rwandaises pour les rapatriés et les réfugiés, CICR et Croix-Rouge nationale) sur la mise en place de procédures spéciales pour l'opération de DDRRR d'environ 2 500 enfants soldats étrangers associés aux groupes armés</p>	<p>1 Film vidéo de 20 minutes destiné aux campagnes de sensibilisation de l'est du pays</p>
<p>200 000 jours-homme d'opérations conjointes avec les FARDC pour désarmer les combattants étrangers, notamment positionnements conjoints et opérations de bouclage et de recherche pour créer des zones désarmées (40 opérations x 10 jours par opération x 500 soldats)</p>	<p>55 Réunions</p> <p>315 350 Jours-homme d'opérations conjointes (265 opérations x 170 jours par opération x 7 soldats)</p> <p>Chiffre supérieur aux prévisions parce que les opérations de la force ont été modifiées pour contrecarrer l'activité des groupes armés et gagner ainsi la confiance de la population locale et qu'il a fallu faire des patrouilles de reconnaissance</p>
<p>Destruction de 500 armes et de 2 000 pièces de munitions recueillies auprès de groupes armés étrangers</p>	<p>3 Armes</p> <p>Chiffre inférieur aux prévisions parce qu'on ne disposait ni de matériel ni de locaux pour détruire les armes; il est prévu de détruire 694 armes en 2008/09.</p>
	<p>12 460 Pièces de munitions</p> <p>Chiffre supérieur aux prévisions en raison de la destruction d'armes recueillies en 2006/07; 2 873 pièces de munitions recueillies en 2007/08 devraient en principe être détruites en 2008/09.</p>

Réalisation escomptée 1.3 : désarmement et démobilisation des combattants congolais en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Augmentation de 40 % du nombre total de combattants congolais désarmés en vue de leur démobilisation (2004/05 : 18 800; 2005/06 : 72 215; 2006/07 : 68 800; 2007/08 : 98 000, sur un total de 170 000 combattants congolais restants)

Tous les enfants qui sont encore dans les groupes armés sont démobilisés (2005/06 : 8 760; 2006/07 : 3 000; 2007/08 : 2 500, pour un total de 30 000 enfants démobilisés)

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation en 2007/08 de 9 % seulement du nombre de combattants congolais désarmés, soit 74 127 hommes (dont 2 237 dans l'Ituri et 4 190 dans le Kivu), contre 67 700 en 2006/07, et ce, parce qu'aucune activité de démobilisation n'a été entreprise au titre du Programme national désarmement, démobilisation et réintégration.

2 291 enfants se trouvant dans des groupes armés ont été démobilisés en 2007/08, contre 3 000 en 2006/07, soit en tout 35 814 enfants démobilisés; aucune activité de démobilisation n'a été entreprise par le Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
52 réunions de coordination avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes (notamment la Banque mondiale, le PNUD et l'UNICEF) sur les aspects opérationnels du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des éléments armés, y compris les enfants et les personnes qui suivent les armées	52	Réunions de coordination
50 réunions conjointes avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les ONG pour coordonner le retrait de 2 500 enfants des groupes armés et leur transfert vers des installations de soins en transit et/ou vers leurs communautés	20	Réunions conjointes Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la suspension du Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion S'y ajoutent :
24 réunions avec des groupes militaires et les FARDC, les autorités civiles et les dirigeants des communautés sur les moyens d'accéder aux enfants et de les retirer des groupes armés, de les réintégrer dans leurs communautés et d'empêcher qu'ils ne soient de nouveau recrutés à l'avenir	3	Réunions de coordination du Groupe de travail pour la protection de l'enfance créé dans le cadre du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, tenues à l'occasion du lancement de la campagne nationale « Zéro enfant soldat » en République démocratique du Congo
24 rapports sur la démobilisation d'enfants précédemment associés à des groupes armés à l'intention de l'UNICEF et du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés visant à rationaliser les priorités en matière de protection de l'enfance et à faciliter la coordination des politiques et la planification des opérations, conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité	30	Réunions, tenues notamment avec les organismes et fonds des Nations Unies et divers groupes armés dans le Nord et le Sud-Kivu
	6	Rapports Il aurait fallu lire, sous produits prévus, 6 rapports bimensuels

Organisation, en coordination avec le Ministère du genre et de la famille, de 52 réunions du Comité technique sur l'égalité des sexes comprenant des représentants du Gouvernement, de la MONUC, du PNUD et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), pour donner des conseils sur les problèmes particuliers des femmes dans le contexte du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration

28 Réunions organisées, notamment avec l'unité chargée de la mise en œuvre du Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, le PNUD, la Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité, la Mission de police de l'Union européenne à Kinshasa, la Banque mondiale, la Structure militaire d'intégration des FARDC et le Ministère du genre et de la famille

Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la suspension du Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, qui a limité les activités du Comité technique sur l'égalité des sexes

Composante 2 : processus politique post-transition

17. La loi organique garantissant l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante n'a pas été adoptée par le Parlement au cours de l'exercice considéré. Du fait du report des élections locales, les conseillers municipaux, conseillers de secteur et conseillers de chefferie n'ont pas été élus et ne sont pas entrés en fonction comme prévu. En conséquence, les indicateurs relatifs au suivi de la situation des droits de l'homme pendant les élections locales et à la participation des femmes n'ont pas été mesurés. Le Gouvernement a néanmoins fait des progrès en ce qui concerne l'adoption de lois financières, politiques et sur la décentralisation en prévision des élections locales. Des avancées ont également été enregistrées s'agissant de l'adoption de la loi organique sur la réorganisation et la réforme de la Police nationale congolaise et de la normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et les États voisins. En outre, l'adoption de lois sur le statut de l'opposition politique et le financement des partis politiques, ainsi que de plusieurs lois relatives à la décentralisation et à l'architecture du système judiciaire, a rehaussé la crédibilité du Parlement en tant qu'institution démocratique viable. Bien que le Président et le Gouvernement aient participé aux processus de Goma et de Nairobi, la mise en œuvre de ces processus progresse lentement et des actes sporadiques de violence dans les Kivus continuent d'être une source de préoccupation.

Réalisation escomptée 2.1 : tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques en République démocratique du Congo

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Adoption par le Parlement d'une loi organique définissant les fonctions de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et garantissant son indépendance

Le projet de loi organique sur la CENI n'avait toujours pas été adopté par le Parlement. Cependant, un retard dans son adoption n'aurait pas d'incidence sur la préparation et l'organisation des élections locales, la Cour suprême ayant prorogé le mandat de la Commission électorale indépendante l'autorisant à poursuivre le processus électoral jusqu'à ce que la question du statut de la CENI soit réglée.

Adoption par le Gouvernement du budget de la CENI pour les élections locales

Réalisé. Le budget de la CENI pour les élections locales, qui s'élève à 157,5 millions de dollars, a été adopté.

Adoption par le Gouvernement des textes réglementaires visant le dispositif de règlement des différends dans le contexte des élections nationales

L'adoption de textes réglementaires visant le dispositif de règlement des différends dans le contexte des élections nationales était liée à la réforme de l'organisation des tribunaux nationaux, qui est toujours en cours. La loi organique portant création du Conseil supérieur de la magistrature a été adoptée en décembre 2007. Deux lois organiques doivent encore être adoptées par la Cour constitutionnelle et le Conseil d'État.

Élection et entrée en fonctions dans 97 communes de 97 conseillers municipaux, dont 30 % de femmes au moins

L'élection des conseillers municipaux n'a pas eu lieu, en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales et la mise en place d'un cadre juridique.

Élection et entrée en fonctions dans les municipalités et les chefferies, de 5 397 conseillers, dont 30 % de femmes au moins

L'élection des conseillers n'a pas eu lieu, en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales et la mise en place d'un cadre juridique.

Aucun cas signalé d'atteinte aux droits de l'homme au cours du processus des élections locales

L'organisation des élections locales et la mise en place d'un cadre juridique ont été retardées.

Plus de 52 % des femmes inscrites sur les listes électorales participent aux élections locales

L'organisation des élections locales et la mise en place d'un cadre juridique ont été retardées.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Organisation de 20 réunions avec le Gouvernement afin de lui fournir des conseils sur la rédaction de la loi organique définissant les fonctions de la CENI et son indépendance

20 Réunions avec le Gouvernement sur le projet de loi définissant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la CENI

En outre :

- 1 Stage de formation de 7 jours, à l'intention de 80 membres de la Commission des relations extérieures, sur la composition, l'organisation et le fonctionnement de la CENI

Réunions quotidiennes avec la CENI afin de lui fournir des conseils sur l'établissement du budget électoral et la mise en place de dispositifs de contrôle des élections locales

Organisations de 40 réunions avec la CENI et le Gouvernement afin de leur fournir des conseils sur la définition et l'instauration de procédures transparentes de règlement des différends électoraux

Réunions quotidiennes avec la CENI, aux niveaux national et provincial (dans ses 21 bureaux), afin de la conseiller sur l'application des lois pertinentes et, notamment, des lois électorales, ainsi que sur des questions relatives à la gestion, aux opérations, à la logistique et à la sensibilisation des électeurs

Organisation de 6 réunions de formation sur les questions relatives à l'égalité des sexes à l'intention des membres d'un nouveau Réseau parlementaire sur l'égalité des sexes qui plaide en faveur de l'adoption de lois antisexistes

Organisation de 12 réunions avec le Réseau parlementaire sur l'égalité des sexes pour évaluer la participation de femmes élues au Parlement et aux structures de prise de décisions

Organisation de 50 réunions de sensibilisation à l'intention du personnel de la Commission électorale nationale indépendante à l'échelon provincial, des partis politiques, des associations féminines et des autorités nationales et locales, en collaboration avec UNIFEM et le PNUD, pour faire en sorte que les femmes participent davantage aux élections locales, comme administratrices ou comme candidates

230 Réunions consultatives

50 Réunions consultatives, dont 10 réunions spéciales avec des experts juridiques de la MONUC

5 060 Réunions consultatives

1 Réunion de formation

Les réunions ont été moins nombreuses que prévu car la priorité a été accordée à l'évaluation de la participation des femmes aux élections nationales, en prévision de la tenue des élections locales.

6 Réunions

Les réunions ont été moins nombreuses que prévu car la priorité a été accordée à l'évaluation de la participation des femmes aux élections nationales, en prévision de la tenue des élections locales.

20 Réunions de sensibilisation organisées par le groupe de travail intégré sur l'égalité des sexes (rassemblant la Commission électorale indépendante, la MONUC et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies) sur les questions liées aux élections et à la problématique de l'égalité entre les sexes, visant à accroître la participation des femmes aux élections locales, comme administratrices ou comme candidates

Les réunions ont été moins nombreuses que prévu en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales et des conditions de sécurité précaires dans l'est du pays.

Coprésidence, avec la CENI, de 26 réunions du Comité technique d'appui aux élections rassemblant les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les donateurs, pour échanger des informations et coordonner les activités

Production et distribution de 26 rapports du Comité technique d'appui aux élections aux membres de la communauté internationale

Coprésidence, avec la CENI, de 6 réunions bimestrielles du Comité directeur sur l'assistance électorale rassemblant le Gouvernement, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les donateurs, consacrées au financement et à l'organisation des élections locales

Aux niveaux national et local, 200 réunions avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les acteurs nationaux et internationaux compétents (Union européenne, Agency for International Development (USAID), International Foundation for Election Systems (IFES), National Democratic Institute (NDI), Institut électoral d'Afrique australe, Fondation Konrad Adenauer, Coopération canadienne, Coopération française, Ministère britannique du développement international) pour faciliter la coordination internationale du processus électoral

Formation de 25 membres du personnel permanent du siège de la CENI à l'administration et aux opérations électorales et, dans ce contexte, à la logistique, aux activités d'information et d'éducation des électeurs

En outre :

Production et distribution de supports promotionnels en faveur de la participation des femmes aux élections locales : casquettes, affiches, blocs-notes et banderoles (2 500 de chaque)

3 Réunions avec la Commission électorale indépendante, la CENI n'ayant pas été créée

Les réunions ont été moins nombreuses que prévu en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales.

3 Rapports

Les rapports ont été moins nombreux que prévu en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales.

3 Réunions avec la Commission électorale indépendante, la CENI n'ayant pas été créée

Les réunions ont été moins nombreuses que prévu en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales.

453 Réunions

Les réunions ont été plus nombreuses que prévu en raison du besoin accru d'attirer l'attention des autorités électorales et gouvernementales sur la nécessité de mettre à jour les listes électorales et sur d'autres questions techniques relatives aux élections locales.

22 Membres du personnel permanent de la Commission électorale indépendante formés, la CENI n'ayant pas été créée

Le nombre de membres du personnel formé a été inférieur aux prévisions en raison du retard accusé dans l'adoption de la loi organique sur la CENI.

	<p>En outre :</p> <p>Formation de 10 agents relais de sensibilisation et 50 messagers pour l'opération pilote visant à valider les listes électorales dans la province du Bas-Congo</p> <p>Formation de 24 chefs de bureau de vote, 7 formateurs provinciaux et 520 agents électoraux pour les élections partielle de Befale, dans la province de l'Équateur</p>
<p>Ateliers de formation de formateurs à l'intention de 30 membres de la CENI au niveau provincial en matière d'administration et d'opérations électorales, de logistique, d'éducation des électeurs et d'information</p>	<p>Non Le produit n'a pas été exécuté en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales et l'adoption de la loi organique sur le CENI.</p>
<p>Rapports quotidiens, hebdomadaires et périodiques à l'intention des donateurs et des partenaires des Nations Unies sur l'avancement de l'organisation du scrutin local</p>	<p>230 Rapports quotidiens</p> <p>48 Rapports hebdomadaires</p> <p>8 Rapports périodiques</p>
<p>Réunions quotidiennes avec la CENI pour définir les besoins logistiques et coordonner la distribution de matériel électoral et pédagogique, notamment en matière d'éducation civique</p>	<p>Oui Des réunions quotidiennes et hebdomadaires ont été tenues avec la Commission électorale indépendante, en attendant la création de la CENI.</p>
<p>Organisation de 70 réunions avec les autorités locales et nationales, les partis politiques et les organisations de protection des droits de l'homme, et avec les responsables locaux, pour prévenir les atteintes aux droits de l'homme et les violences infligées à des enfants durant le processus électoral ou en diminuer le risque</p>	<p>1 601 Réunions</p> <p>Les réunions ont été plus nombreuses que prévu en raison du risque accru de violations des droits de l'homme et de violences infligées à des enfants du fait de la précarité des conditions de sécurité dans l'est du pays.</p>
<p>Campagne d'information destinée à réduire au minimum les risques et à prévenir les violences infligées aux enfants durant le processus électoral et, notamment, diffusion de 16 émissions radiophoniques sur les chaînes locales et de 2 émissions sur les chaînes nationales, et distribution de 20 000 brochures et affiches</p>	<p>1 Reportage de l'ONU sur les droits de l'enfant intitulé « Organisation des Nations Unies », d'une durée de 10 minutes, diffusé en français une fois par semaine pendant un mois sur 33 chaînes de télévision locales</p> <p>1 Reportage de l'ONU sur les enfants en danger, d'une durée de 20 minutes, diffusé en français une fois par semaine pendant un mois sur 33 chaînes de télévision locales</p>
	<p>Les activités promotionnelles ont été moins nombreuses que prévu en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales.</p>

Fourniture de conseils à 9 groupes locaux de réseaux de protection de l'enfance, composés d'ONG locales et internationales de protection des droits de l'enfant, qui surveilleront la situation et feront connaître les incidents survenant dans ce domaine durant le processus électoral

Organisation de 1 500 visites dans les bureaux de vote, les meetings politiques et les centres pénitentiaires pour surveiller le respect des libertés civiles durant les élections

Organisation de 36 réunions de sensibilisation avec des groupes de femmes et des associations féminines concernant la participation des femmes aux élections locales

Campagne de promotion des élections et, notamment, impression de 2 affiches (100 000 exemplaires chacune), dans 5 langues nationales, 15 reportages vidéo, diffusés quotidiennement sur 33 chaînes de télévision, une exposition de photos, 2 dépliants publiés dans 5 langues nationales, numéros hebdomadaires d'un magazine spécial intitulé *Cap sur les élections*, 4 émissions quotidiennes sur Radio Okapi, une émission radiophonique spéciale intitulée *Le Journal de campagne*, 10 bulletins quotidiens d'information, 1 émission quotidienne d'une heure sur ondes courtes (Radio Okapi)

Oui Dans le cadre de 185 réunions avec 12 groupes de réseaux, au quartier général et dans 9 bureaux locaux

40 Visites effectuées au cours des élections partielles à Befale, dans la province de l'Équateur

Les visites ont été moins nombreuses que prévu en raison du retard accusé dans l'organisation des élections locales.

36 Réunions

50 Émissions sur les activités liées aux élections intitulées « La semaine en bref », d'une durée de 5 minutes, diffusées en français sur 33 chaînes de télévision locales

14 000 Dépliants

12 Émissions radiophoniques diffusées sur Radio Okapi en langue kitandu et kinianga

124 Émissions radiophoniques spéciales sur le recensement électoral, l'inscription sur les listes électorales et les entités politiques locales

L'écart entre les produits prévus et les produits effectivement exécutés découle du retard accusé dans l'organisation des élections locales.

En outre :

S'agissant de l'opération pilote visant à valider les listes électorales dans la province du Bas-Congo :

5 000 Plaquettes à l'intention des agents électoraux

120 Messages publicitaires audio sur les stations de radio et les chaînes de télévision locales à Kikongo

12 Émissions radiophoniques diffusées en langue kitandu et kinianga

20 Banderoles

S'agissant des élections législatives partielles à Befale, dans la province de l'Équateur :

- 14 Banderoles
- 3 000 Plaquettes à l'intention des agents électoraux
- 4 Conférences de presse
- 8 Émissions thématiques diffusées sur Radio Okapi

Réalisation escomptée 2.2 : Stabilité du fonctionnement du Gouvernement d'après transition en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption par le Conseil des ministres d'un plan d'action et d'un calendrier pour la réforme législative

Bien que des mesures aient été prises par le Gouvernement et le Parlement concernant les lois relatives au renforcement des institutions, une stratégie globale de réforme législative n'avait pas été mise au point, en raison de difficultés techniques et financières et du choix d'autres priorités, notamment le rétablissement de l'autorité de l'État dans l'est de la République démocratique du Congo et dans le Bas-Congo, le processus de paix de Goma, le communiqué de Nairobi et le programme de réforme socioéconomique en cinq points.

Adoption par l'Assemblée nationale de la législation essentielle (loi relative à la décentralisation, loi financière, loi déterminant le statut de l'opposition politique) qui est nécessaire pour la stabilisation et la reconstruction des institutions de l'après-transition.

Réalisé. Les lois relatives à la décentralisation, les lois financières et les lois relatives au statut de l'opposition politique ont été adoptées par les deux Chambres du Parlement.

Examen trimestriel par l'Assemblée nationale des dépenses budgétaires sur la base des rapports soumis par le Ministère du budget

Examens ad hoc en raison du passage à d'autres priorités législatives, y compris les lois relatives à la décentralisation, au statut de l'opposition politique et aux entreprises publiques

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

18 réunions avec l'Assemblée nationale afin de donner des conseils sur l'élaboration des lois déterminant les fonctions, les compétences et les ressources financières des administrations provinciales et des entités territoriales décentralisées

22 Réunions

Le produit plus élevé était attribuable à l'importance plus grande accordée à l'élaboration des lois.

80 réunions avec le Gouvernement afin de donner des conseils sur l'élaboration des lois et des décrets prévus dans la Constitution de l'après-transition concernant l'administration publique, les finances publiques, les institutions provinciales et la Police nationale et les forces armées

50 Réunions

Les résultats moins élevés pour ces produits étaient dus à la réorganisation du Cabinet.

Des réunions hebdomadaires avec le Gouvernement afin de donner des conseils sur la mise en place de nouvelles institutions pour appuyer la gouvernance démocratique prévue dans la Constitution de l'après-transition, notamment la création d'assemblées, de gouvernements et d'institutions au niveau provincial, tels que le Conseil économique et social, la Commission électorale indépendante nationale et le Conseil supérieur de l'audiovisuel et des communications

200 réunions dans toutes les provinces avec le Gouvernement et les dirigeants de la société civile afin de donner des conseils en vue de l'établissement d'un forum pour un débat politique public concernant les besoins de la population

86 réunions avec les autorités nationales à tous les niveaux afin de donner des conseils, en collaboration avec les donateurs, sur l'adoption et la mise en œuvre de mesures visant à assurer une gestion économique transparente conformément aux normes et pratiques internationales, y compris des organes de contrôle pour assurer la responsabilisation financière du Gouvernement

44 Réunions

Les résultats inférieurs pour ce produit sont dus à des retards dans l'adoption de la loi organique relative à la Commission électorale nationale indépendante.

- 210 Réunions, y compris 55 réunions avec les donateurs et le Ministère de la planification concernant l'organisation de consultations aux niveaux provincial et national sur l'efficacité de l'aide (Déclarations de Paris et d'Accra) et sur les cadres de coordination entre les gouvernements et les organisations de la société civile, 35 réunions avec des groupes féminins et des syndicats visant à accroître le rôle des femmes dans le domaine socioéconomique et dans les élections locales et 120 réunions avec la société civile et les acteurs économiques concernant la participation du secteur privé et un colloque national des organisations de la société civile sur les mécanismes de coordination aux niveaux national et provincial en vue du développement

Le niveau plus élevé de ce produit était dû à un intérêt plus grand de la société civile et des donateurs pour les débats politiques publics et les bases du colloque national.

En outre :

- 38 Réunions de dirigeants religieux concernant leur contribution à la réconciliation au niveau local et à la prévention des conflits
- 54 Réunions, y compris 25 réunions sur les réformes en matière de gestion économique transparente et les organes efficaces de contrôle, et 29 réunions concernant le cadre juridique d'un système national de paiements

Le niveau moins élevé du produit était dû à un accès réduit aux autorités, étant donné la réorganisation du cabinet.

24 réunions avec des institutions financières internationales afin de donner des conseils sur les implications politiques de leur programme d'assistance socioéconomique en République démocratique du Congo

120 réunions avec les autorités nationales (Ministères de la justice, de la défense et de l'intérieur ainsi que des responsables du système judiciaire et correctionnel) afin de donner des conseils sur la mise en œuvre des réformes des systèmes judiciaires et correctionnels

36 réunions avec les autorités nationales pour donner des conseils sur la dévolution/délégation de pouvoirs au niveau provincial, comme il est prévu dans la Constitution de l'après-transition

200 réunions dans toutes les provinces avec des autorités nationales et locales et les organisations de la société civile afin de donner des conseils sur la prévention, la gestion et la solution des conflits locaux grâce à l'utilisation des bons offices, et à des mesures de renforcement de la confiance, à l'établissement de mécanismes de base pour le règlement des différends, et à l'amélioration des institutions judiciaires

29 Réunions

Le niveau plus élevé du produit était dû au fait qu'on a mis davantage l'accent sur l'évaluation de la reconstruction économique du pays.

195 Réunions, y compris 20 réunions avec le Ministre de la justice, 40 réunions avec le Conseil supérieur de la magistrature, 35 réunions avec les autorités judiciaires, 45 réunions avec les autorités pénitentiaires au niveau central, 50 réunions avec les responsables de la justice militaire, 1 réunion avec des experts pénitentiaires de la communauté internationale et 4 réunions avec des ONG

Le niveau plus élevé de résultats était dû à l'application des réformes du système pénitentiaire, à l'assistance technique et à la coordination opérationnelle concernant le programme de formation avec l'Institut de la défense pour les études juridiques internationales en ce qui concerne les enquêtes et les poursuites pour des délits sexuels, l'élaboration du plan stratégique du Ministère de la justice et l'accroissement de l'insécurité dans les prisons.

En outre :

104 Réunions avec des directeurs de prison concernant l'assistance technique pour la gestion des prisons

40 Réunions, y compris 7 au niveau ministériel, 13 avec des représentants de l'Assemblée nationale, 12 avec des conseillers ministériels et 8 avec des représentants du Sénat

Le niveau plus élevé du produit est dû à l'importance accrue donnée aux questions relatives à la délégation de pouvoirs.

250 Réunions

Le niveau plus élevé était dû à la situation sécuritaire instable dans les Kivus et aux situations de violence dans le Bas-Congo.

En outre :

68 Visites sur le terrain, dont 5 à Bunia, 12 à Bukavu, 15 à Goma, 20 au Bas-Congo, 6 à Kalémie, 8 à Lubumbashi, 1 à Bandudu et 1 à

- 2 sessions de formation sur la solution pacifique des conflits pour les femmes élues localement
- 1 campagne d'information nationale sur la bonne gouvernance et le rôle des femmes dans la prise de décisions
- 80 réunions dans les différentes provinces avec le Gouvernement et les dirigeants de la société civile, y compris les femmes, pour donner des conseils sur la création d'un espace pour le dialogue et le débat politique afin de tenir compte des besoins de la population
- Des réunions hebdomadaires avec les autorités provinciales (chefs, administrateurs, commissaires de district, départements et bureaux du Gouverneur) dans tous les territoires afin de donner des conseils sur leur rôle, appui aux institutions légales, aux statuts juridiques établis, ainsi qu'à la communication entre les départements et les territoires, et afin de contribuer à l'amélioration de la gouvernance locale
- 156 réunions de coordination avec les autorités de l'après-transition, la communauté diplomatique et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernant l'appui aux initiatives de paix locales visant à la prévention des conflits, la stabilité et l'amélioration de la sécurité
- Kananga afin de contrôler le risque de conflits locaux et de donner des conseils sur la solution pacifique de ces conflits
- 3 Sessions de formation pour les femmes élues aux niveaux national et provincial
- Le niveau plus élevé était dû à une session de formation supplémentaire sur la participation des femmes à Kinshasa dans le processus de paix de la région de l'est
- 15 Heures de programmes radio diffusées en français
- 81 Réunions, y compris 67 réunions sur la facilitation des liens, des réseaux stratégiques et des alliances entre la société civile et les autorités locales, et appui à la création de plates-formes/comités de surveillance du développement dans 10 provinces et de 14 autres concernant la surveillance de la bonne gouvernance et la participation de la société civile au sein du processus de décentralisation.
- En outre :
- 11 Réunions sur les activités de diffusion d'informations concernant la facilitation des liens et l'établissement de comités locaux de développement
- 7 Réunions sur la diffusion du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et le plan d'action prioritaire du Gouvernement
- 63 Réunions sur la fourniture d'assistance technique et de conseils concernant les politiques aux autorités locales en vue du renforcement de la coordination, de la planification et de la budgétisation dans 11 provinces
- Le niveau plus élevé était dû à un besoin accru d'appuyer les autorités locales en ce qui concerne la budgétisation, l'application des plans de développement et d'autres questions relatives à la gouvernance au niveau local.
- 214 Réunions de coordination, y compris 74 réunions sur les principales sources d'insécurité et 140 réunions avec la Commission technique mixte pour la paix et la sécurité concernant les affaires militaires, humanitaires et sociales

Le résultat plus élevé était dû à l'organisation d'une conférence de paix de 15 jours pour les Kivus et à l'établissement connexe de mécanismes de contrôle et de suivi

3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les progrès réalisés dans le processus d'après transition

3 Rapports

Mise en œuvre de 16 projets à impact rapide afin d'appuyer la consolidation de la paix et la stabilité politique

19 Projets à impact rapide

Réalisation escomptée 2.3 : Réforme du secteur de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption par le Gouvernement d'un programme de réforme du secteur de la sécurité nationale

Le Gouvernement a adopté un programme de réforme du secteur de la sécurité lors de la table ronde sur la réforme du secteur de la sécurité.

Adoption par le Gouvernement d'un cadre juridique institutionnel et politique régissant le secteur de la sécurité, qui soit conforme aux normes acceptées au niveau international

Le projet de cadre juridique institutionnel et politique régissant le secteur de la sécurité a été déposé au Parlement pour examen et adoption.

Diminution de 10 % du nombre recensé d'atteintes aux droits de l'homme commises par les forces armées nationales, notamment contre des enfants (2005/06 : 2 294; 2006/07 : 807; 2007/08 : 726)

Diminution de 43 % du nombre de cas recensés, soit 812 atteintes aux droits de l'homme commises par les forces armées nationales (FARDC et Police nationale congolaise) en 2007/08, contre 1 435 cas recensés en 2006/07 en raison de l'insécurité régnant dans l'est du pays

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

5 programmes de formation de formateurs à l'intention d'interlocuteurs locaux des FARDC à Kinshasa sur les questions d'égalité des sexes et la réforme du secteur de la sécurité

Non Produit non exécuté en raison de l'absence d'interlocuteurs locaux des FARDC

100 réunions avec des groupes de jeunes, des représentants des médias, des juristes, des associations féminines, des étudiants et le Gouvernement pour évaluer la réforme en cours du secteur de la sécurité et veiller à ce que les questions de sexospécificités soient prises en compte dans les décisions

55 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par une pénurie de personnel liée aux retards pris dans les recrutements.

60 réunions avec les autorités gouvernementales pour revoir et modifier la législation en vue de la réforme du secteur de la sécurité

30 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par la participation réduite des parties prenantes.

60 réunions avec les autorités gouvernementales pour les conseiller sur l'élaboration de plans nationaux de réforme du secteur de la sécurité et en contrôler l'application

60 réunions avec les autorités gouvernementales pour les conseiller sur un plan national d'information relatif à la réforme du secteur de la sécurité, y compris le désarmement, la démobilisation et la réinsertion

60 réunions avec le Gouvernement, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les donateurs pour coordonner les activités liées à la réforme du secteur de la sécurité

80 réunions avec les autorités, consacrées au renforcement du système de justice militaire

52 réunions techniques hebdomadaires avec des responsables de la réforme du secteur de la sécurité nationale

4 rapports d'évaluation du processus de brassage et des visites de suivi sur le terrain dans les 6 centres de brassage, à l'intention de la Commission mixte de réforme du secteur de la sécurité

60 réunions de mobilisation des ressources rassemblant le Gouvernement et les donateurs, sur l'application de programmes de réforme du secteur de la sécurité

30 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par la participation réduite des parties prenantes.

60 Réunions

20 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par la participation réduite des parties prenantes.

300 Réunions avec des fonctionnaires du Ministère de la défense, des magistrats militaires au niveau national, le Procureur général militaire, le premier président de la haute cour militaire et les magistrats militaires des provinces

Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs : mise en œuvre de la réforme du secteur pénitentiaire, assistance technique et coordination opérationnelle du programme de formation proposé en collaboration avec l'Institut de la défense et des études de droit international sur l'investigation et la répression des infractions à caractère sexuel, et établissement du plan stratégique du Ministère de la justice.

45 Réunions

12 Rapports d'évaluation

12 Visites dans les 6 centres de brassage

Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par l'importance accrue de l'intégration de l'armée pour la stabilisation du pays, notamment dans la région de l'est.

5 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait que l'insécurité qui règne dans l'est du pays restreint l'accès des autorités gouvernementales et des donateurs à cette région.

Campagne d'information sur la réforme du secteur de la sécurité comprenant 1 film vidéo de 5 minutes sur la formation et l'encadrement des agents de la Police nationale congolaise, diffusé par 33 stations de télévision

1 Film vidéo de 5 minutes diffusé sur 33 stations de télévision

52 réunions avec les autorités judiciaires militaires et civiles compétentes aux niveaux local et national pour assurer le suivi des cas signalés de crimes commis à l'encontre d'enfants et devant faire l'objet d'une enquête

26 Réunions sur les enquêtes et les poursuites en cas de violation grave des droits de l'enfant

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait que l'insécurité qui prévaut dans l'est du pays a freiné l'exécution du produit.

Réalisation escomptée 2.4 : Progrès dans la mise en place des institutions et le renforcement des capacités de la Police nationale congolaise

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption par le Gouvernement d'une stratégie à long terme de réforme et de restructuration de la Police nationale congolaise

Le comité interministériel examine le projet de loi organique sur la réorganisation et la réforme de la Police nationale congolaise.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

864 réunions pour fournir des conseils à la Police nationale congolaise sur la préparation et l'application du plan de sécurité pour les élections locales dans 19 municipalités

96 Réunions sur la préparation des élections partielles de Befale (province de l'Équateur)

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par les retards pris dans l'organisation des élections locales.

9 600 réunions pour fournir des conseils aux membres de la Police nationale déployés à Kinshasa et dans 18 autres localités en ce qui concerne la police judiciaire, les enquêtes, le renseignement et les concepts fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, au moyen de 40 équipes mobiles de l'ONU de conseil à la police comprenant jusqu'à 5 policiers de la MONUC par équipe (40 équipes mobiles x 20 réunions mensuelles x 12 mois)

9 360 Réunions au moyen de 40 équipes mobiles de conseil à la police (38 équipes mobiles x 20 réunions mensuelles x 12 mois et 2 équipes mobiles x 20 réunions mensuelles x 6 mois)

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par la survenue d'une épidémie d'infections à virus Ebola dans le Kasai occidental, qui a nécessité de réduire à 6 mois le déploiement le déploiement de 2 équipes.

12 réunions pour fournir des conseils aux autorités gouvernementales et aux responsables de la Police nationale congolaise sur l'enregistrement et la certification des policiers

60 Réunions

Le résultat supérieur aux prévisions est dû au fait que, de mars à juin 2008, les réunions ont été quotidiennes et non pas hebdomadaires. Avec la non-adoption du projet de loi organique sur la réorganisation et la réforme de la Police nationale congolaise, des réunions supplémentaires ont été organisées pour informer le Gouvernement, par l'intermédiaire

48 réunions pour fournir aux autorités et aux responsables de la Police nationale congolaise des conseils sur l'application de la réforme de la Police nationale congolaise et sa restructuration

Réunions mensuelles avec les donateurs internationaux pour coordonner l'assistance à la réforme de la Police nationale congolaise et à sa restructuration

2 880 réunions pour fournir des avis aux autorités locales et nationales de la Police nationale congolaise concernant l'administration, la formation, la sensibilisation aux questions relatives à l'égalité des sexes et la prévention de la violence sexuelle, grâce à l'affectation d'une équipe de 3 conseillers de la police de la MONUC au bureau de l'inspecteur général de la Police nationale congolaise à Kinshasa, ainsi qu'au déploiement de 245 conseillers de la police de la MONUC dans les 11 inspections provinciales de la Police nationale (1 conseiller technique par inspection provinciale, 13 pour Kinshasa et 221 répartis dans les 10 provinces)

Élaboration et mise à jour de manuels de formation de base de la Police nationale congolaise et distribution de 422 exemplaires aux formateurs de la Police nationale

Formation spécialisée (et certification) de 1 200 agents de la Police nationale congolaise aux techniques antiémeutes, notamment à la négociation et aux méthodes de maintien de l'ordre non meurtrières

d'un comité interministériel, ainsi que les membres du Parlement, de la nécessité d'intégrer la police judiciaire des parquets et du Bureau central national d'INTERPOL.

29 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le retard pris dans la mise en place du comité et des groupes de travail chargés du suivi de la réforme de la Police.

2 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions est dû au fait que le comité de suivi de la réforme ne s'est réuni que tous les trimestres, et non tous les mois, en raison du retard pris dans l'adoption du plan d'action pour la réforme de la police et du règlement interne, ainsi que de la non-adoption de la loi organique.

2 750 Réunions

Le résultat a été inférieur aux prévisions en raisons de la survenue d'une épidémie d'infections à virus Ebola à Kananga (province du Kasaï occidental), qui a empêché pendant 6 mois le déploiement de conseillers de la police.

Oui Publication de manuels de formation de base; 873 exemplaires distribués aux instructeurs certifiés de la Police nationale congolaise (142 personnes formées en 2007/08 et 731 antérieurement)

Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par la distribution de manuels à 731 instructeurs de la police certifiés formés antérieurement.

2 340 Agents de la Police nationale congolaise

Le résultat supérieur aux prévisions est dû au fait que la formation a suscité un intérêt considérable et de nombreuses demandes de la part de divers commandants de la Police nationale.

Formation (et certification) de 422 formateurs de la Police nationale congolaise aux normes internationales de police, notamment en ce qui concerne les droits de l'homme, la prise en compte des sexospécificités et la protection de l'enfance

Formation (et certification) de 2 050 membres de la Police nationale congolaise en ce qui concerne la police judiciaire et les techniques d'enquête

Formation (et certification) de 1 050 agents de la Police nationale congolaise aux techniques de renseignement

4 320 jours-homme de patrouille mobile d'unités de police constituées (6 membres d'unités de police constituées par patrouille x 2 patrouilles par jour x 360 jours) et formation sur le terrain d'unités antiémeutes de la Police nationale congolaise pour renforcer son potentiel dans 5 villes (Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Mbuji-Mayi et Kananga), dont 2 160 jours-homme de patrouille mobile durant les élections locales (6 membres d'unités de police constituées par patrouille x 2 patrouilles par jour x 180 jours)

144 réunions pour fournir des conseils à la Police nationale congolaise sur la constitution et la tenue d'une base de données où enregistrer les cas de fautes commises par des agents de la Police nationale et la suite donnée

142 Formateurs de la Police nationale congolaise
Le résultat a été inférieur aux prévisions en raison de financements insuffisants de la part des donateurs.

210 Agents de la Police nationale congolaise
Le résultat a été inférieur aux prévisions en raison de financements insuffisants de la part des donateurs.

382 Agents de la Police nationale congolaise
Le résultat a été inférieur aux prévisions en raison de financements insuffisants de la part des donateurs et du manque de formateurs.

5 580 Jours-homme de patrouille mobile (6 membres d'unités de police constituées par patrouille x 2 patrouilles par jour x 360 jours et 6 membres d'unités de police constituées par patrouille x 1 patrouille par jour x 210 jours)

Les résultats supérieurs aux prévisions s'expliquent par l'insécurité qui prévaut à Kinshasa, Matadi, Kisangani et Goma.

78 Réunions

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait qu'il n'y pas eu de comité de la police présidé par les chefs locaux de la police à Bunia, Kikwit, Lubumbashi, Bandundu dans la période allant de janvier à juin 2008.

Réalisation escomptée 2.5 : Normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et les pays voisins, notamment le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi

Indicateurs de succès prévus

Échange d'ambassadeurs entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi

Indicateurs de succès effectifs

Des représentants de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo se sont rencontrés pour normaliser les relations bilatérales entre les deux pays, notamment en échangeant des ambassadeurs, mais les relations avec les deux autres voisins ne se sont pas améliorées, malgré les efforts consentis pour mettre en place des mécanismes de rétablissement de la confiance, en particulier entre la République démocratique du Congo et le Rwanda.

Aucun cas d'utilisation par des groupes armés du territoire de pays voisins comme point de départ d'opérations n'est signalé (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 0; 2007/08 : 0)

Aucun cas signalé

Adoption par le Parlement élu d'une législation relative aux politiques régionales de coopération en matière de droits de l'homme, de sécurité et de questions économiques transfrontières

Le Pacte de sécurité, de stabilité et de développement pour la région des Grands Lacs a été ratifié par l'Assemblée nationale.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Participation à 4 réunions de la Commission tripartite plus un, et appui logistique à la cellule de fusion du renseignement basée à Kisangani	Oui	Participation à 3 réunions et appui logistique à la cellule de fusion du renseignement. La quatrième réunion de la Commission tripartite est programmée pour la fin 2008.
Participation aux enquêtes menées sur des allégations d'activités de groupes armés étrangers dans la République démocratique du Congo et services de secrétariat à 4 réunions du Mécanisme conjoint de vérification	Oui	Dont service de secrétariat à 12 réunions du Mécanisme conjoint de vérification Le résultat supérieur aux prévisions est dû à la relance du Mécanisme conjoint de vérification République démocratique du Congo-Rwanda.
35 réunions pour fournir des informations au Groupe d'experts sur l'embargo sur les armes et les mouvements d'armes vers la République démocratique du Congo	42	Réunions Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par la présence prolongée des experts à Kinshasa. Par ailleurs :
76 réunions avec des hauts responsables de la République démocratique du Congo et des États voisins, consacrées à la normalisation des relations entre la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi	31	Rapports pour les groupes d'experts
	103	Réunions, dont 30 sur le communiqué de Nairobi, 33 sur les pourparlers de paix entre l'Armée de libération du Seigneur et l'Ouganda, 9 sur les Forces démocratiques/Armée nationale de libération de l'Ouganda, 20 sur la Conférence du Front démocratique de libération du Rwanda à Kisangani, 5 réunions préparatoires du Sommet des Chefs d'État de la région des Grands Lacs qui se tiendra en République démocratique du Congo; 2 ateliers sur la sécurité régionale de la région des Grands Lacs, 2 réunions sur la situation des réfugiés angolais dans le Bas-Congo, 1 réunion interministérielle régionale sur la région des Grands Lacs et une réunion interparlementaire sur la région des Grands Lacs Le résultat supérieur aux prévisions est attribuable aux suites données au communiqué de Nairobi et à la relance de processus de pays engagé avec l'Armée de résistance du Seigneur.

Composante 3 : société civile et droits de l'homme

18. Au cours de la période considérée, la Mission a réussi à obtenir un accès international accru aux zones peu sûres ou inaccessibles, grâce aux missions de vérification. Les objectifs ont également été atteints pour ce qui est du nombre de comités mixtes de protection (Gouvernement, organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales) contribuant à la protection des groupes vulnérables, en particulier des victimes de violences sexuelles, des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés. Les conditions précaires de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo ont toutefois entraîné des retards dans le retour des réfugiés congolais et une augmentation du nombre de personnes déplacées. S'agissant du respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo, le Bureau commun des droits de l'homme du HCR et de la MONUC a continué de surveiller la situation relative aux violations graves et à s'employer à favoriser une évolution positive de la situation des droits de l'homme. L'impunité toujours très grande reflète la faiblesse des institutions judiciaires et pénales. Un certain nombre de procès engagés contre des soldats et des responsables de rang peu élevé ont été menés à bien durant la période considérée. Si les avancées ont été limitées quant aux changements structurels nécessaires à une amélioration de la situation relative aux droits de l'homme, certains progrès ont été enregistrés dans l'adoption de textes législatifs relatifs aux droits de l'homme, notamment des lois sur le Conseil supérieur de la magistrature et sur la protection des personnes touchées par le VIH/sida; la loi sur la création de la Commission nationale des droits de l'homme a été adoptée par le Sénat mais doit encore être adoptée par l'Assemblée générale à sa prochaine session parlementaire.

Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de la situation humanitaire et environnement plus protecteur en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Amélioration de 5 % de l'accès des organismes internationaux aux zones peu sûres ou d'accès difficile grâce à des missions d'évaluation et de vérification à l'intérieur du pays (2005/06 : 543; 2006/07 : 420; 2007/08 : 441)

Objectif atteint. Amélioration de 5 % (583 missions d'évaluation et de vérification en 2007/08 contre 557 en 2006/07); amélioration de l'accès essentiellement dans le Nord et le Sud-Kivu et dans la province orientale (Ituri)

Accroissement de 33 % du nombre de comités mixtes, composés des pouvoirs publics nationaux, d'organismes des Nations Unies et d'ONG, qui appuient la protection des populations vulnérables et, notamment, des victimes de la violence sexuelle, des déplacés, des réfugiés et des rapatriés (2005/06 : 2; 2006/07 : 6; 2007/08 : 8)

Objectif atteint. Accroissement de 75% (14 comités mixtes de protection en 2007/08 contre 8 en 2006/07)

Retour au pays de 100 000 des 433 000 réfugiés congolais (2005/06 : 48 685; 2006/07 : 73 500; 2007/08 : 100 000)

Retour de 59 318 réfugiés congolais en 2007/08 contre 46 674 en 2006/07. La situation précaire en matière de sécurité dans les Kivus a retardé le retour des réfugiés congolais du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda, et les communautés locales du Nord-Katanga (Moba) ont empêché le retour des réfugiés congolais de Zambie.

Réduction de 32 % du nombre total de déplacés (2005/06 : 2 170 000; 2006/07 : 1 480 000; 2007/08 : 1 000 000)

Réduction de 12 % du nombre total de déplacés (1 305 851 personnes en 2007/08 contre 1 480 000 en 2006/07), en raison de la reprise des affrontements entre les FARDC et les groupes armés dans le Nord-Kivu

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Organisation, en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le PNUD, de 420 missions d'évaluation et de suivi humanitaire et de visites sur le terrain avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des ONG internationales et nationales, en particulier dans des zones peu sûres ou d'accès difficile</p>	583	<p>Missions d'évaluations, dont 468 missions conjointes d'évaluation de la situation humanitaire et visites sur le terrain et 115 missions conjointes liées aux missions de protection</p> <p>Le nombre plus élevé que prévu de missions résulte de l'accroissement des besoins en matière de protection des civils dans le Nord et le Sud-Kivu, dans la province orientale et dans la province du Bas-Congo après les affrontements entre les FARDC et des groupes armés dans le Nord-Kivu et entre la Police nationale congolaise et des membres du Bunda Dia Congo dans le Bas-Congo.</p>
<p>1 248 réunions (8 réunions par mois dans 13 localités distinctes) avec la communauté humanitaire, la société civile, les donateurs, les médias nationaux et internationaux et les autorités locales au sujet des problèmes d'accès à l'aide humanitaire, de l'évaluation des besoins, de la réinstallation et de la réintégration des déplacés et réfugiés, de la protection des agents humanitaires et des civils et de la définition des zones de conflit local où l'aide humanitaire pourrait permettre d'accroître la confiance</p>	1 371	<p>Réunions (7 à 8 par mois dans 15 secteurs), dont 932 avec la communauté humanitaire et les autorités civiles et militaires, consacrées aux personnes déplacées, et 439 avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et nationales, consacrées à l'évaluation des besoins humanitaires, à la protection des agents humanitaires, au suivi des questions relatives à la protection des personnes déplacées et à l'établissement de rapport à ce sujet, au recensement des zones de conflit et à l'aide au renforcement des mécanismes de règlement des différends</p> <p>Le nombre plus élevé que prévu de réunions résulte de l'accroissement des besoins en matière de protection des civils dans le Nord et le Sud-Kivu, le Nord-Katanga et le Bas-Congo.</p>
<p>624 réunions (4 réunions par mois dans 13 localités) avec les organismes de développement, la société civile, les donateurs, les médias internationaux et nationaux et les autorités locales pour assurer la coordination et la mise en œuvre au niveau provincial des activités de consolidation de la paix après la période de transition</p>	646	<p>Réunions (3 à 4 par mois dans 15 secteurs), dont 332 réunions de coordination sur la planification et le suivi des plans de relèvement rapide et sur l'exécution de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation de l'est de la République démocratique du Congo, 210 réunions sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies en faveur du retour des réfugiés et de la réintégration des personnes déplacées et</p>

- 104 réunions sur la création de mécanismes permettant d'assurer des progrès tangibles et durables dans le domaine de la stabilisation et du relèvement rapide
- Le nombre plus élevé que prévu de réunions tient au lancement de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation de l'est de la République démocratique du Congo et à la nécessité de faire connaître le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.
- Publication de 250 rapports quotidiens, de 50 rapports hebdomadaires et de 12 rapports spéciaux à l'intention des organisations non gouvernementales et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies sur la situation humanitaire et le développement, les progrès enregistrés à cet égard, les conditions de sécurité et la protection des civils, à des fins d'alerte rapide
- 223 Rapports, dont 181 rapports quotidiens et 42 rapports spéciaux
- Les résultats moins élevés que prévu tiennent à l'intégration des rapports hebdomadaires dans les rapports spéciaux.
- 52 réunions hebdomadaires d'information et recommandations au Groupe d'action humanitaire, qui comprend les donateurs, des ONG nationales et internationales et l'équipe de pays des Nations Unies, au sujet de l'aide humanitaire et de la transition
- 52 Réunions d'information auxquelles se sont ajoutées :
- 305 Réunions à l'échelle locale avec le Comité provincial interagences et des organisations non gouvernementales nationales et internationales, au sujet des questions humanitaires et des questions de développement
- 84 réunions (1 par mois dans 8 provinces) avec les autorités provinciales ou de district pour la coordination de la protection des civils dans le contexte des groupes de travail interorganisations de protection rassemblant les responsables des organismes, fonds et agences des Nations Unies présents dans le pays
- 216 Réunions (1 à 2 par mois dans 15 secteurs)
- Les résultats plus élevés que prévu tiennent à l'accroissement des besoins liés à la protection des civils dans le Nord et le Sud-Kivu, le Nord-Katanga et le Bas-Congo.
- Mise en œuvre de 40 projets à effet rapide dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la protection des victimes et de la prévention de la violence sexuelle et sexiste
- 45 Projets à effet rapide, dont 6 dans le domaine de la santé, 16 dans celui de l'éducation, 1 dans celui de la sécurité alimentaire, 14 dans celui de l'eau et de l'assainissement et 8 dans celui de la prévention de la violence sexuelle et sexiste et de la protection des victimes
- Campagne d'information nationale sur l'aide humanitaire et, notamment, production et diffusion d'une vidéo de 25 minutes consacrée aux zones d'intervention humanitaire et à la situation dans ce domaine dans la République démocratique du Congo, à l'intention des 10 principaux donateurs et de 5 sociétés internationales de radiodiffusion des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne; 52 conférences de
- 50 Programmes hebdomadaires de 5 minutes (*La semaine en bref*), diffusés sur 33 chaînes de télévision locales en français
- 52 Programmes d'information sur l'aide humanitaire de la MONUC à Unifeed à New York aux fins de la diffusion internationale
- 20 Programmes vidéo sur les activités de la MONUC, diffusés sur Internet

presse hebdomadaires et 52 rapports sur les affaires civiles publiés sur le site Web de la MONUC

84 réunions (1 par mois dans 7 provinces), avec les autorités locales et la société civile pour mettre en place des mécanismes de suivi des critères et des objectifs de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté et du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ainsi que des progrès réalisés en matière de gouvernance, en particulier en ce qui concerne les objectifs énoncés dans le Pacte sur la gouvernance

52 Conférences de presse en français

52 Rapports sur les affaires civiles publiés sur le site de la MONUC

330 Réunions (2 à 3 par mois dans 10 provinces) sur la création de comités de développement local à caractère participatif, la diffusion du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, le plan d'action prioritaire, le cadre d'assistance au pays ainsi que les progrès réalisés en matière de gouvernance, en particulier en ce qui concerne les objectifs énoncés dans le Pacte sur la gouvernance

Les résultats plus élevés que prévu tiennent au besoin urgent de faire mieux connaître aux communautés locales les nouvelles initiatives du gouvernement au moment critique de la période postélectorale.

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès dans le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Augmentation de 10 % du nombre d'enquêtes pénales sur des violations des droits de l'homme et, notamment en cas de violation flagrante de ces droits, de violence sexuelle et de crimes commis contre des enfants (y compris le recrutement militaire) (2004/05 : 350; 2005/06 : 490; 2006/07 : 456; 2007/08 : 501) conduisant à des procès

Adoption par le Gouvernement de la République démocratique du Congo d'un ensemble de lois sur les droits de l'homme en vue de mettre en place un organe national indépendant en matière de droits de l'homme, la Commission Vérité et réconciliation, et d'aligner la législation nationale sur les normes internationales en la matière et, notamment, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention contre la torture et la Convention relative aux droits de l'enfant

Adoption par le Gouvernement d'un plan national de protection de l'enfance

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Augmentation de 16 % du nombre d'enquêtes pénales, avec 840 enquêtes en 2007/08 contre 722 en 2006/07. 292 des 840 enquêtes ont conduit à des procès.

Adoption de textes de loi relatifs au Conseil supérieur de la magistrature et de la législation sur la protection des personnes vivant avec le VIH/sida; la loi portant création de la Commission nationale des droits de l'homme a été votée par le Sénat et sera soumise au vote de l'Assemblée nationale à la prochaine session parlementaire.

La loi portant sur la protection de l'enfant est déposée au Sénat.

Adoption par le Conseil des ministres d'une politique nationale révisée en matière d'égalité des sexes

Le projet de politique nationale en matière d'égalité des sexes est devant le Conseil des ministres, qui l'examinera à la prochaine session parlementaire.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
30 réunions de formation sur la stratégie d'intégration des questions d'égalité des sexes à l'intention des fonctionnaires du Ministère de la condition féminine et de la famille, qui sera en dernier ressort responsable de ces questions	2 Programmes de formation d'instructeurs à l'intention de 30 fonctionnaires du Ministère de la condition féminine et de la famille, 11 chefs de divisions des affaires féminines et 14 représentants de la société civile provenant de 11 provinces Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par un changement dans la stratégie d'exécution des programmes de formation des instructeurs aux activités de renforcement des capacités nationales.
12 réunions avec le Ministère de la condition féminine et de la famille pour évaluer les progrès accomplis en matière de politiques et de législation et faciliter la mise en place d'un groupe de travail sur l'intégration des questions d'égalité des sexes au Gouvernement	12 Réunions
50 réunions avec des responsables gouvernementaux et des associations féminines et groupes locaux de femmes, des professionnels de l'information, le Cadre permanent de concertation des femmes congolaises, des juristes, des groupes de jeunes, des marchandes vendant sur les marchés, des parlementaires, des étudiants et des professeurs d'université pour suivre les questions relatives aux droits des femmes dans le domaine de la législation et au respect de ces droits, notamment en cas de mariage, de veuvage, d'héritage et de travail	50 Réunions
2 000 enquêtes sur des violations des droits fondamentaux de la personne, notamment des droits de l'enfant	2 124 Enquêtes, dont 1 956 sur des violations des droits fondamentaux de la personne et 168 sur des atteintes aux droits de l'enfant
50 missions spéciales d'enquête sur des violations flagrantes des droits de l'homme, centrées sur l'Ituri, le nord du Katanga, le Nord- et le Sud-Kivu	54 Missions spéciales d'enquête, notamment dans le Bas-Congo
1 200 visites d'inspection dans des centres de détention, prisons et établissements de santé pour surveiller les conditions de détention, en particulier dans le cas des mineurs	2 105 Visites Les visites ont été plus nombreuses que prévu en raison de l'augmentation du nombre de personnes détenues illégalement.

Formation de 800 représentants d'organisations nationales de défense des droits de l'homme et ONG œuvrant dans le domaine des droits de l'homme et de la protection de l'enfance aux méthodes élémentaires d'enquête, à la collecte de données en vue de poursuites judiciaires, à la protection des victimes et des témoins et à l'établissement de rapports

Formation de 500 personnes, parmi lesquelles des officiers des FARDC, des juges civils, des procureurs, des officiers de la police nationale et des agents électoraux locaux aux normes internationales en matière de droits de l'homme, de droits de l'enfant et de droit international humanitaire

Formation de 100 membres de l'Assemblée nationale, fonctionnaires, magistrats et représentants de la société civile aux droits de l'homme, aux textes juridiques fondamentaux en la matière et à l'action de sensibilisation en faveur de ces droits

6 réunions avec le Gouvernement sur la création d'un organe national indépendant de protection des droits de l'homme et de mécanismes de justice transitionnelle chargés de traiter des violations des droits de l'homme

120 réunions avec des hauts fonctionnaires, des membres de la magistrature civile et militaire, des membres de l'Assemblée nationale, des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales

3 194 Représentants

Le nombre de représentants formés a été supérieur aux prévisions du fait de la place privilégiée accordée à la stratégie de renforcement des capacités et des contributions volontaires supplémentaires, qui ont permis d'augmenter la participation.

3 361 Soldats des FARDC et officiers de rang subalterne, agents de la police nationale, juges civils, procureurs et agents des services de sécurité

L'intérêt manifesté par les autorités gouvernementales concernant les droits de l'homme et les droits de l'enfant explique l'augmentation du nombre de personnes formées.

Autre produit :

Intégration des principes relatifs aux droits de l'homme dans la formation de 5 500 soldats des FARDC, dans le cadre du brassage

854 Membres du Gouvernement, magistrats, membres de l'Assemblée nationale et représentants de la société civile

Résultat supérieur aux prévisions du fait d'un intérêt accru pour les droits de l'homme et les droits de l'enfant de la part des autorités gouvernementales, et de contributions volontaires supplémentaires qui ont permis d'augmenter la participation

8 Réunions au sujet de la création de la Commission nationale des droits de l'homme

Les réunions ont été plus nombreuses que prévu du fait des retards pris dans la création de la Commission.

Autre produit :

10 Réunions au sujet du projet de cartographie des atteintes les plus graves aux droits de l'homme et au droit international humanitaire commises entre 1993 et 2003 en République démocratique du Congo et concernant les questions relatives à la justice transitionnelle

3 236 Réunions, y compris dans 9 bureaux extérieurs, sur les questions relatives à la protection de l'enfance et aux droits des enfants en matière judiciaire

et non gouvernementales en vue de répondre aux préoccupations en matière de droits de l'homme, en particulier de droits de l'enfant, et pour plaider contre l'impunité

Appui au système judiciaire national, par des avis, des échanges d'informations, la formation spécialisée de 200 participants et 5 enquêtes mixtes pour lutter contre les violations des droits de l'homme et poursuivre les auteurs de crimes reconnus à l'échelle internationale, notamment les crimes commis contre des enfants

25 réunions avec le chef de la justice militaire pour fournir des conseils sur les enquêtes et les poursuites en cas de crimes et d'abus commis par des membres des FARDC contre des enfants

Réunions mensuelles avec des officiers d'état-major pour signaler les fautes, crimes et abus commis par des membres des FARDC contre des enfants et donner des conseils à ce sujet

80 réunions avec des ONG locales et internationales de protection de l'enfance et avec des organismes et fonds des Nations Unies (UNICEF, PNUD, OIT, HCDH et HCR) qui s'occupent de protection de l'enfance, afin d'échanger des informations et de coordonner les actions

20 réunions avec des ONG locales et internationales s'occupant de protection de l'enfance et avec l'UNICEF afin de coordonner la mise en place d'un dispositif national de surveillance et de communication de l'information sur les enfants dans les conflits armés en République démocratique du Congo, de recueillir et de fournir des informations sur le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, en violation du droit international applicable, et d'autres violations et abus commis contre des enfants touchés par les conflits armés, comme prescrit par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1612 (2005)

Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par le fait que les 120 réunions prévues ne concernaient que Kinshasa, alors que le produit effectif inclut les réunions tenues dans des bureaux extérieurs pour informer et sensibiliser les autorités locales.

Oui Avec 50 réunions de suivi sur les cas les plus graves de violations des droits de l'homme; 400 réunions sur le terrain; 40 réunions sur le cadre des comités de la police et des FARDC chargés du suivi des droits de l'homme; 6 enquêtes conjointes sur des violations graves et massives des droits de l'homme; formation de 2 310 enquêteurs de la police aux normes de la protection de l'enfance

Non Produit non exécuté pour cause de retards dans la mise en œuvre du projet de justice militaire du fait de contraintes financières

47 Réunions

99 Réunions

Les réunions ont été plus nombreuses que prévu car la suspension du programme national de désarmement, démobilisation et réintégration a nécessité des arrangements supplémentaires visant à coordonner et gérer la libération des enfants face à la multiplication des recrutements d'enfants par les groupes armés.

20 Réunions

12 réunions avec l'UNICEF pour coordonner la fourniture d'informations à inclure dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les enfants dans les conflits armés, notamment sur le respect par le Gouvernement de son engagement de cesser de recruter ou d'utiliser des enfants dans les conflits armés conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil

3 ateliers de formation à l'intention de 50 membres d'ONG nationales et internationales, dans 4 régions essentielles du pays (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kasai et Province orientale), portant sur la lutte contre l'impunité dans les cas de crimes et sévices commis contre des enfants

2 réunions d'information spéciales pour l'expert indépendant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

6 rapports aux procédures spéciales du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

12 rapports à l'intention du Gouvernement et du public sur la situation des droits de l'homme dans le pays, 2 rapports semestriels sur la situation des droits de l'homme et 3 rapports sur les problèmes particuliers concernant les droits de l'enfant

12 Réunions

5 Ateliers de formation à l'intention de 150 participants

Les ateliers ont été plus nombreux pour répondre à l'intérêt manifesté par les ONG nationales et internationales.

2 Réunions d'information spéciales

6 Rapports aux procédures spéciales du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au Rapporteur sur l'indépendance des juges et des avocats, au Rapporteur spécial sur la torture et au Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, au Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes et au Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises

Autres produits :

1 Séance d'information spéciale et services auxiliaires à l'occasion de la visite du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes

1 Séance d'information spéciale et services auxiliaires à l'occasion de la visite du Représentant spécial du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays

15 Rapports, soit 14 à l'intention du Gouvernement et du public sur la situation des droits de l'homme et 1 rapport annuel au Gouvernement sur la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité

Les rapports ont été moins nombreux que prévu en raison d'une pénurie d'effectif liée aux retards pris dans le recrutement du personnel.

Aide à 180 victimes et témoins d'atteintes aux droits de l'homme et défenseurs des droits de l'homme sous la menace immédiate de violences physiques par la prestation de services médicaux ou l'orientation vers des centres de soins, des résidences protégées ou des structures locales humanitaires et la fourniture d'une assistance judiciaire

Campagne nationale d'information sur les droits de l'homme : organisation de 52 conférences de presse hebdomadaires, production et diffusion de 1 vidéo de 5 minutes sur les activités de la MONUC à l'occasion de la Journée des droits de l'homme sur 33 chaînes de télévision à travers le pays; émissions radiophoniques et publication de documents de sensibilisation sur les droits de l'enfant (20 000 dépliants, 100 000 affiches, 10 000 exemplaires de la Convention relative aux droits de l'enfant) en vue de la Journée internationale de l'enfant et de la Journée de l'enfant africain; campagne nationale d'information sur le VIH/sida : 12 campagnes radiophoniques mensuelles, 26 émissions télévisées bihebdomadaires, 30 000 exemplaires du numéro spécial de la revue de la MONUC consacré au VIH/sida; production de 12 documents de sensibilisation, d'information et d'éducation sur le VIH/sida dans 4 langues nationales

Autres produits :

- 12 Rapports au Ministre de la défense concernant des violations des droits de l'homme
- 5 Rapports au Ministre de l'intérieur concernant des violations des droits de l'homme commises par la Police nationale congolaise
- 2 Rapports publics spéciaux sur des violations graves des droits de l'homme commises à Kinshasa et dans le Bas-Congo

200 Victimes et témoins

10 Conférences de presse

1 Vidéo sur les célébrations de la Journée des droits de l'homme diffusée sur 33 chaînes de télévision locales

1 Vidéo de 30 minutes sur les droits de la femme diffusée sur 33 chaînes de télévision locales

52 Témoignages de policiers, d'enfants et de conseillers à la protection de l'enfance sur Radio Okapi, au sujet de la protection des enfants

14 500 Dépliants sur la protection de l'enfance

2 100 Affiches pour promouvoir la protection de l'enfance

10 000 Exemplaires de la brochure sur le dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida (distribués en anglais et en français)

2 000 Affiches (en anglais ou en français) sur le dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida

12 Émissions sur le VIH/sida sur Radio Okapi

1 Journée d'information sur le VIH/sida à l'intention de 40 écoliers et 100 étudiants

Le nombre de dépliants imprimés a été inférieur aux prévisions en raison des retards pris dans le traitement de la commande; le nombre d'affiches imprimées et de conférences de presse a également été inférieur aux prévisions du fait des retards pris dans l'organisation des

	élections locales.
	Autre produit :
	Organisation de manifestations publiques à Kinshasa et ailleurs dans le pays à l'occasion de :
	La Journée internationale des droits de l'homme
	La Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture
	La Journée internationale de la femme
	31 000 Cartes-notes sur la protection de l'enfance
	500 Exemplaires du guide de suivi et de vérification de l'application de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité
	5 000 Autocollants sur la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité
	1 300 T-shirts pour la Journée de l'enfant africain
	800 Casquettes pour la Journée de l'enfant africain
	18 Réunions
	Les réunions ont été plus nombreuses que prévu en raison du travail supplémentaire requis en vue d'établir les documents pour l'équipe de pays des Nations Unies.
12 réunions avec le Groupe technique des Nations Unies, comprenant les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, consacrées au VIH/sida, pour suivre et évaluer la situation et émettre des recommandations aux pouvoirs publics et aux institutions nationales compétentes à propos de l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida adoptée par l'Assemblée générale le 27 juin 2001 (résolution S-26/2, annexe)	
Avis et conseil aux autorités congolaises et aux donateurs concernant l'organisation d'une conférence sur les ressources naturelles, les droits de l'homme et le développement, et rédaction d'un code d'éthique en la matière à l'usage des entreprises	Non Compte tenu des acteurs concernés, il a été créé un groupe des ressources naturelles chargé de déterminer, analyser et signaler les violations graves des droits de l'homme liées à l'exploitation des ressources naturelles; l'objectif est d'élaborer une stratégie modifiée qui pourrait inclure l'organisation d'une conférence sur les ressources naturelles, les droits de l'homme et le développement.

Composante 4 : appui

19. Au cours de la période à l'étude, l'accent a été placé, au niveau de la composante appui, sur l'optimisation de la gestion des ressources disponibles. Les services d'appui, qui intéressaient en moyenne 719 observateurs militaires, 16 650 membres des contingents, 283 membres de la Police des Nations Unies et 747 membres d'unités de police constituées, ont notamment concerné les déplacements de ces personnels dans le cadre de missions de sécurité, le transport et la fourniture

de rations et la prestation de services médicaux. En outre, un appui administratif, logistique et de sécurité a été apporté à un effectif civil moyen de 929 membres du personnel recruté sur le plan international, 2 083 membres du personnel recruté sur le plan national et 562 Volontaires des Nations Unies, y compris le personnel temporaire. Le renforcement de l'appui aux opérations menées à l'est de la RDC, moyennant le recours aux transports par voie terrestre et navigable, plutôt que par voie aérienne, a permis d'assurer un appui logistique plus effectif et plus efficace aux opérations de la Mission. La composante appui a fourni toute la gamme des services d'appui, notamment l'organisation de sessions d'information sur le VIH/sida à l'intention de 539 observateurs militaires, 2 066 membres des contingents, 300 membres de la Police des Nations Unies, 51 membres du personnel recruté sur le plan international, 19 membres du personnel recruté sur le plan national et 25 vacataires.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la Mission d'un appui efficace sur les plans logistique et administratif en matière de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction de 9 % du nombre d'accidents par kilomètre parcouru (2005/06 : 1 accident pour 14 825 km; 2006/07 : 1 accident pour 24 310 km; 2007/08 : 1 accident pour 26 500 km)

Objectif atteint. Réduction de 9 % du nombre d'accidents : 1 accident pour 26 500 km (80 accidents) en 2007/08 contre 1 accident pour 24 310 km (88 accidents) en 2006/07

Taux de disponibilité de 95 % des véhicules légers (2005/06 : 80 %; 2006/07 : 95 %; 2007/08 : 95 %)

Objectif atteint. Taux de disponibilité de 96 % des véhicules légers en 2007/08 contre 95 % en 2006/07

Réduction de 12,5 % de la consommation moyenne journalière de carburant par véhicule (2005/06 : 10 litres; 2006/07 : 8 litres; 2007/08 : 7 litres)

Consommation moyenne journalière de 7 litres de carburant par véhicule en 2007/08 contre 6,7 litres en 2006/07

Matériel passé par profits et pertes écoulé dans les 3 mois suivant l'approbation (2005/06 : 6 mois; 2006/7 : 3 mois; 2007/08 : 3 mois)

Destruction du matériel passé par profits et pertes dans les 3 mois. La vente du matériel passé par profits et pertes n'a pas pu être effectuée dans les 3 mois suivant l'approbation en raison de la réglementation locale, de la nature du marché local et des retards enregistrés au niveau de la procédure interne.

Réduction de 10 % de la valeur d'inventaire des articles stockés depuis plus de 12 mois (2005/06 : 0 %; 2006/07 : 5 %; 2007/08 : 10 %)

Objectif atteint. La valeur d'inventaire des articles stockés depuis plus de 12 mois a été réduite de 13 %.

Respect des normes environnementales du Département des opérations de maintien de la paix : 5 % (2006/07 : 0 %; 2007/08 : 5 %)

Respect des instructions permanentes de la Mission relatives à l'hygiène du milieu et à la sécurité sur le lieu de travail

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Formation de 47 fonctionnaires chargés des achats aux procédures voulues en matière d'achats et de demandes de fournitures pour améliorer la coordination des activités d'achat	32	Fonctionnaires chargés des achats, fonctionnaires chargés des demandes de fournitures et fonctionnaires chargés de la gestion des contrats La réduction du nombre de fonctionnaires s'explique par des vacances de poste à la Section des achats.
8 réunions d'information et sessions de formation à la conduite prudente pour tous les militaires, policiers et civils autorisés à conduire des véhicules appartenant à l'ONU [2 dans chacune des 3 régions et à la plate-forme logistique d'Entebbe (Ouganda)]	52 12 20	Réunions d'information à Kinshasa Sessions de formation à Entebbe Participants à chaque réunion de formation ou session de formation (chiffre moyen) L'augmentation du nombre de participants s'explique par l'intégration d'un chapitre sur la « conduite prudente » au stage d'accueil hebdomadaire, compte tenu de la pénurie de formateurs dans les bureaux régionaux.
Meilleure gestion du carburant grâce au suivi du système CarLog installé dans tous les véhicules légers appartenant à l'ONU	Oui	1 507 véhicules légers sur les 1 552 appartenant à l'ONU sont équipés du système CarLog.
Écoulement, dans les 3 mois suivant l'approbation, de 5 000 articles durables et non durables passés par profits et pertes, d'une valeur d'inventaire estimée à 9,5 millions de dollars	5 529	Articles écoulés, dont 4 694 articles durables et 835 articles non durables, d'une valeur estimée à 5,4 millions de dollars
Application d'un système de ratios pour réduire le niveau des stocks stratégiques de la Mission	Oui	
Application de directives environnementales dans toute la Mission	Oui	Conformément aux instructions permanentes de la Mission relatives à l'hygiène du milieu et à la sécurité sur le lieu de travail
Personnel militaire, Police des Nations Unies et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement de 17 031 membres des contingents, de 760 observateurs militaires, de 391 membres de la Police des Nations Unies et de 750 membres d'unités de police constituées	16 650 719 283 747	Membres des contingents (effectif moyen) Observateurs militaires (effectif moyen) Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen) Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
Évaluation, à l'échelle de la Mission, des besoins de matériel appartenant aux contingents et de la qualité du matériel sur la base d'inspections de l'état de préparation opérationnelle, notamment	16 650 747	Membres des contingents (effectif moyen) Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)

examen des facteurs applicables à la Mission en ce qui concerne 17 031 militaires et 750 membres d'unités de police constituées

Stockage et fourniture de 6 081 100 jours-homme de rations de produits frais et de 864 710 jours-homme de rations de combat pour 17 031 militaires et 750 membres d'unités de police constituées

Administration de 1 121 membres du personnel recruté sur le plan international, de 2 190 membres du personnel recruté sur le plan national et de 604 Volontaires des Nations Unies

Mise en application d'un programme de respect des règles de conduite et de discipline, comprenant formation, prévention, contrôle et recommandations relatives à des mesures disciplinaires, pour l'ensemble du personnel militaire, des membres de la police et du personnel civil

Mise à jour d'une base de données pour l'enregistrement et le suivi des écarts de conduite et permanence téléphonique pour les plaintes

5 779 306 Jours-homme de rations de produits frais
710 024 Jours-homme de rations de combat

Pour une moyenne de 16 354 membres du contingent et de 744 membres d'unités de police constituées (à l'exclusion du personnel en congé)

La réduction du nombre de jours-homme de rations s'explique par le fait que le nombre moyen de membres du contingent et de membres d'unités de police constituées déployés a été moins important que prévu.

929 Membres du personnel recruté sur le plan international (effectif moyen)
2 083 Membres du personnel recruté sur le plan national, y compris le personnel temporaire, dont 49 administrateurs recrutés sur le plan national
562 Volontaires des Nations Unies, y compris le personnel temporaire (effectif moyen)

Oui Pour 20 394 membres du contingent, 774 observateurs militaires, 192 membres de la Police des Nations Unies, 750 membres d'unités de police constituées et 903 membres du personnel civil

L'augmentation du nombre de produits exécutés s'explique par la rotation des membres du contingent et par l'organisation de sessions de recyclage pour certains contingents.

En outre :

5 missions d'évaluation sur le terrain pour vérifier le respect des règles de conduite et l'effectivité des activités de formation

Mise en place et examen des instructions permanentes et examen des politiques en vigueur relatives à la prévention et la dénonciation des manquements

Oui Une base de données confidentielle, un numéro d'urgence et un site Web ont été mis en place et sont pleinement opérationnels.

Installations et infrastructure

Exploitation et entretien de 127 locaux sur 33 sites

127 Location de locaux sur 33 sites, dont 8 bases d'opérations

Fonctionnement et entretien de 21 stations d'épuration d'eau et de 9 installations de mise en bouteille appartenant à l'ONU ainsi que de 6 installations de mise en bouteille d'eau appartenant aux contingents, sur 9 sites

21 Stations d'épuration d'eau appartenant à l'ONU

9 Installations de mise en bouteille appartenant à l'ONU

6 Installations de mise en bouteille d'eau appartenant aux contingents

9 Sites

Fonctionnement et entretien de 936 groupes électrogènes, 422 blocs sanitaires, 1 831 unités de logement en dur sur 20 sites et de 6 703 climatiseurs sur 18 sites

924 Groupes électrogènes

La diminution du nombre de produits s'explique par la passation par profits et pertes de 12 groupes électrogènes qui ont dépassé leur durée de vie.

474 Blocs sanitaires

1 984 Unités de logement en dur

8 303 Climatiseurs

L'augmentation du nombre de blocs sanitaires, d'unités de logement en dur et de climatiseurs s'explique par le redéploiement des troupes dans le Nord et le Sud-Kivu.

18 Sites

Entretien et réparation de 11 aérodromes et de 40 hélistations sur 11 sites

11 Aérodromes

40 Hélistations

11 Sites

Entretien et réparation de 370 kilomètres de route, principalement en Ituri et dans le Nord et le Sud-Kivu

334 Kilomètres

La diminution du nombre de kilomètres s'explique par la réparation et l'entretien de certaines routes par une organisation non gouvernementale.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 1 492 véhicules légers, 212 véhicules moyens et 462 véhicules lourds ou véhicules spéciaux sur 31 sites

1 552 Véhicules légers

208 Véhicules moyens

437 Véhicules lourds ou véhicules spéciaux

31 Sites

L'augmentation du nombre de véhicules légers s'explique par l'inclusion de véhicules en attente de passation par profits et pertes au 30 juin 2008.

Stockage et livraison de 11,1 millions de litres de diesel et d'essence	11,5 Millions de litres de carburant
Fonctionnement de 19 centres de services de transport sur 19 sites	19 Centres de services de transport
Transports aériens	
Exploitation et entretien d'une flotte de 68 appareils (22 avions et 46 hélicoptères, dont 28 hélicoptères militaires)	21 Avions L'avion combi (transport combiné fret/passagers) n'a pas été déployé pendant 6 mois en raison du manque d'appareils de ce type sur le marché, ce qui explique le nombre inférieur aux prévisions.
	46 Hélicoptères, dont 30 militaires Le nombre est plus important que prévu car 2 hélicoptères supplémentaires ont été déployés pour les opérations à Kamina.
Stockage et livraison de 72,7 millions de litres de carburant d'aviation	44,3 Millions de litres Le produit inférieur aux prévisions s'explique par l'utilisation réduite de l'avion IL-76 en raison des retards survenus dans l'organisation des élections, du non-déploiement d'un avion combi (fret/passagers) pendant 6 mois et des retards dans la passation de marchés concernant 2 avions combi (fret/passagers), d'où la diminution du nombre des vols régionaux et interrégionaux de transport de fret.
Gestion de 4 contrats de services d'aérodrome passés auprès d'entreprises commerciales et de 4 mémorandums d'accord conclus avec des pays fournissant des contingents pour la prestation de services sur 16 aérodromes	3 Contrats pour la prestation de services sur 9 aérodromes 4 Mémorandums d'accord pour la prestation de services sur 4 aérodromes Les contrats sont moins nombreux que prévu en raison des retards survenus dans la passation des marchés.
Gestion d'un nombre maximum de 4 aérodromes temporaires supplémentaires	1 Aérodrome temporaire à Kamina (à partir duquel des opérations ont été menées au Katanga) Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par les retards dans la passation des marchés.
Transport de 169 500 passagers et de 42 600 tonnes de fret	155 027 Passagers Le produit inférieur aux prévisions s'explique par la réduction des relèves résultant des retards dans l'organisation des élections locales. 24 825 Tonnes de fret L'utilisation accrue des transports terrestres explique le nombre inférieur aux prévisions.

Transport de 6 500 passagers et de 750 tonnes de fret humanitaire, en fonction de la place disponible

30 966 Passagers, dont 3 376 fonctionnaires des Nations Unies (institutions, fonds et programmes compris) et 27 230 agents n'appartenant pas aux organismes des Nations Unies (personnel d'ONG, fonctionnaires gouvernementaux, représentants des médias, agents du corps diplomatique)

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'ouverture du Bureau régional à Goma, où des fonctionnaires des Nations Unies, du personnel d'ONG, des fonctionnaires gouvernementaux, des représentants des médias et d'autres personnels ont été transférés pour appuyer la mise en œuvre de l'accord de paix dans l'est du pays.

251 Tonnes de fret

L'utilisation accrue des transports terrestres explique le nombre inférieur aux prévisions.

Transports maritimes ou fluviaux

Gestion de contrats de location de 3 pousseurs/barges et de 4 vedettes rapides

3 Pousseurs/chalands

3 Vedettes rapides

La diminution des patrouilles fluviales explique le nombre de vedettes rapides inférieur aux prévisions.

Stockage et livraison de 708 400 litres de diesel, 261 600 litres d'essence et 97 000 litres de lubrifiants

344 134 Litres de diesel

75 157 Litres d'essence

5 589 Litres de lubrifiants

Les chiffres inférieurs aux prévisions concernant le diesel et les lubrifiants s'expliquent par le fait qu'il manquait deux pousseurs/chalands et vedettes rapides d'août à novembre 2007, les retards dans les opérations d'achat concernant 1 vedette rapide, le nombre réduit des patrouilles fluviales, par suite de l'affectation de militaires aux équipes d'intervention rapide et à des tâches de sécurisation à Kinshasa, et par l'utilisation accrue des transports terrestres et de services de transitaires.

Transport de 2 000 tonnes de fret par voie fluviale

778 Tonnes de fret

L'utilisation accrue des transports terrestres explique le nombre inférieur aux prévisions.

Transmissions

Utilisation et entretien de 63 microterminaux sur

64 Microterminaux

72 sites, de 102 centraux téléphoniques desservant 23 801 usagers, de 134 répéteurs et émetteurs, de 143 liaisons hyperfréquence, d'un réseau de téléphonie mobile, de 12 studios radio et de 30 relais et d'un réseau hyperfréquence à Goma

Informatique

Fonctionnement et entretien d'un réseau étendu (WAN) avec 76 réseaux auxiliaires comprenant 3 957 ordinateurs de bureau, 371 serveurs, 1 091 ordinateurs portables, 4 756 écrans, 1 021 imprimantes et 388 numériseurs sur 71 sites

- 54 Sites
 - Le nombre de sites est inférieur aux prévisions en raison de l'installation de microterminaux VSAT sur le même site par suite des difficultés matérielles et techniques rencontrées dans d'autres zones.
- 102 Centraux téléphoniques pour 23 801 usagers en moyenne
- 138 Répéteurs et émetteurs
- 143 Radios hyperfréquence
 - Dans les produits prévus, il fallait lire 143 radios, au lieu de liaisons, hyperfréquence.
- 1 Réseau GSM opérationnel à Bunia
- 12 Studios radio
- 30 Relais
 - 1 Réseau hyperfréquence à Goma
- 76 Réseaux auxiliaires
- 4 397 Ordinateurs de bureau
 - L'utilisation accrue d'applications et d'outils en ligne dans les secteurs, l'appui aux sous-traitants et l'ouverture de cafés Internet expliquent le nombre supérieur aux prévisions.
- 314 Serveurs
 - Nombre inférieur aux prévisions en raison du regroupement et de la dématérialisation de serveurs
- 872 Ordinateurs portables
- 4 495 Moniteurs
 - Les difficultés logistiques liées à la réparation des unités défectueuses acquises dans le cadre d'un contrat-cadre expliquent le nombre d'ordinateurs et moniteurs inférieur aux prévisions.
- 1 574 Imprimantes
 - Le produit est supérieur aux prévisions en raison de l'achat d'imprimantes supplémentaires pour le traitement des documents à caractère confidentiel, de l'appui aux sous-traitants et des difficultés matérielles rencontrées dans certains bureaux pour l'appui aux travaux d'impression en réseau.
- 366 Numériseurs

30 séances de formation à l'utilisation du Système d'information géographique (SIG), à l'intention de 400 militaires

Production et distribution de 8 000 cartes SIG sur papier et sous forme électronique, et création de 50 nouvelles cartes SIG sur 5 sites

10 missions topographiques pour GPS (Système de positionnement universel)/SIG sur 5 sites

Services médicaux

Fonctionnement et entretien de 51 dispensaires de niveau I, dont 41 appartenant à des contingents, de 2 centres médicaux de niveau II et d'un de niveau III, de 2 centres de soins d'urgence et de premiers secours, à Kinshasa et à Entebbe (Ouganda); gestion de contrat pour un hôpital de niveau II/III à Kinshasa et de 2 hôpitaux de niveau IV à Pretoria et Nairobi

Nombre inférieur aux prévisions par suite du remplacement de vieux appareils par des modèles nouveaux se prêtant à une utilisation partagée

71 Sites

54 Séances de formation à l'intention de 667 militaires et fonctionnaires de police

L'organisation de sessions de formation sur le terrain et le lancement d'activités de formation des formateurs expliquent le produit supérieur aux prévisions.

Produits additionnels :

4 Sessions d'information sur Google Earth à l'intention de 7 militaires et civils

9 980 Cartes SIG

L'appui à la formation des équipes des FARDC et le processus de réforme du secteur de la sécurité expliquent le produit supérieur aux prévisions.

149 Nouvelles cartes SIG

Les besoins opérationnels immédiats dans l'est du pays et la structure modifiée de la Mission (2 régions au lieu de 3 désormais) expliquent le nombre plus important que prévu.

14 Missions topographiques GPS/SIG sur 8 sites

Le produit supérieur aux prévisions s'explique par l'augmentation des besoins en cartes de sites particuliers et en données géospatiales, qui n'étaient pas disponibles auparavant dans la base SIG.

57 Dispensaires de niveau I, dont 44 appartenant aux contingents

3 Formations sanitaires de niveau II appartenant aux contingents

3 Formation sanitaire de niveau III appartenant aux contingents

1 Centre de soins d'urgence et de premiers secours à Entebbe, agrandi pour devenir un dispensaire de niveau I.

1 Contrat relatif à un centre hospitalier de niveau III à Kinshasa

	<p>2 Contrats relatifs à des centres hospitaliers de niveau IV à Pretoria</p> <p>Le contrat relatif au centre hospitalier de niveau V à Nairobi n'a pas été conclu, les questions en attente n'ayant pas toutes été réglées avec le Gouvernement du pays hôte.</p>
<p>337 évacuations sanitaires aériennes</p> <p>Fonctionnement et entretien de centres de conseils confidentiels et de dépistage facultatif du VIH/sida, à l'intention de l'ensemble du personnel</p>	<p>339 Évacuations médicales aéroportées</p> <p>Oui 12 centres répartis entre Kinshasa et les divers acteurs</p>
<p>Programme de sensibilisation au VIH/sida à l'intention de tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), y compris formation par les pairs</p> <p>Formation de 80 éducateurs internes et de 20 conseillers en matière de VIH/sida</p>	<p>Oui Dans le cadre du programme de formation des nouveaux arrivants : 539 observateurs militaires et officiers d'état-major, 2 066 membres des contingents, 300 fonctionnaires de police des Nations Unies, 51 agents recrutés sur le plan international, 19 agents recrutés sur le plan national, 25 vacataires, 72 Volontaires des Nations Unies et 58 agents des services médicaux de la MONUC</p> <p>Non Le produit n'a pas été exécuté en raison du retard survenu dans le recrutement de 3 spécialistes de la formation.</p>
<p>Mise en place dans chacune des 3 régions administratives d'un centre de coordination des activités de formation, de surveillance et d'évaluation concernant le VIH/sida</p>	<p>Oui 3 spécialistes de la formation déployés dans les 3 régions (Bunia, Goma et Bukavu)</p>
<p>Sécurité</p> <p>Services de sécurité sur tous les sites</p>	<p>Oui 100 sites dans 25 lieux d'affectation en RDC, ainsi qu'à Kigali, Entebbe, Pretoria et Kigoma</p>
<p>Manutention et contrôle de sécurité des bagages pour environ 14 100 passagers par mois dans 16 aéroports</p>	<p>Oui 12 919 passagers par mois en moyenne</p> <p>Le produit est inférieur aux prévisions en raison de la réduction du nombre des relèves par suite des retards survenus dans l'organisation des élections locales.</p>
<p>Maintien, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, de moyens de lutte contre l'incendie à Kinshasa, Kisangani et Bukavu</p>	<p>20 Aéroports</p> <p>La création de nouveaux aéroports à Dungu, Aru, Manono et Kamina explique le nombre plus élevé que prévu.</p> <p>Non À Kinshasa et Kisangani : maintien de moyens de lutte contre l'incendie 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; à Bukavu : services assurés par des volontaires (gardes de sécurité ayant suivi une formation). Le produit n'a pas été exécuté à Bukavu en raison des retards survenus dans le recrutement d'agents civils.</p>

Établissement de 144 rapports mensuels et de 624 rapports hebdomadaires sur la situation sur le plan de la sécurité concernant 12 sites, et de 4 rapports trimestriels sur la situation sur le plan de la sécurité concernant l'ensemble de la Mission

Formation aux questions de sécurité et exercices d'évacuation incendie à l'intention de tous les nouveaux employés de la MONUC, exercices de lutte contre l'incendie à l'intention de tout le personnel tous les 2 mois et entraînement spécialisé du personnel de sécurité (protection rapprochée, combat à mains nues, tir au pistolet et premiers secours)

850 rapports d'enquête sur des accidents de la route, des vols de biens, des cambriolages et la perte de documents d'identité

Mise en place d'un système de coordination révisé en matière de sécurité et mise à jour des plans de sécurité sur 16 sites

Points quotidiens de la situation sur le plan de la sécurité, évaluation mensuelle de la gestion des risques en matière de sécurité dans l'ensemble de la Mission et alertes mensuelles

66 Rapports mensuels

Le produit est inférieur aux prévisions en raison de la réduction des demandes du Département de la sûreté et de la sécurité

822 Rapports hebdomadaires

38 Rapports trimestriels

Les rapports hebdomadaires et trimestriels sont plus nombreux que prévu en raison de l'augmentation du nombre des sites de la zone de la Mission à partir desquels ils sont transmis.

15 Sites, dont les nouveaux sites établis à Gemena, Gbadolite et Kamina

1 480 Fonctionnaires ayant suivi une formation aux questions de sécurité et une formation de base à la lutte contre l'incendie

30 Fonctionnaires formés au maniement du pistolet et du pistolet mitrailleur (6 sessions)

84 Fonctionnaires formés aux techniques d'arrestation et d'immobilisation, au combat à mains nues et à l'utilisation des vaporisateurs au capsicum et des menottes (5 sessions)

905 Fonctionnaires ayant assisté à des séances d'information sur la sécurité, à l'occasion notamment de 76 ateliers de formation destinés aux nouveaux arrivants

10 Fonctionnaires ayant suivi un stage de formation aux premiers secours

418 Accidents de la circulation

230 Affaires de vol, dont 226 concernant le matériel appartenant aux contingents, et 4 cas de cambriolage

233 Affaires relatives à la perte de papiers d'identité

Oui Plans de sécurité régionaux mis à jour pour 17 sites

Oui Points quotidiens, 20 évaluations des risques aux niveaux régional, national et dans le contexte de visites spéciales, et 467 alertes

III. Exécution du budget

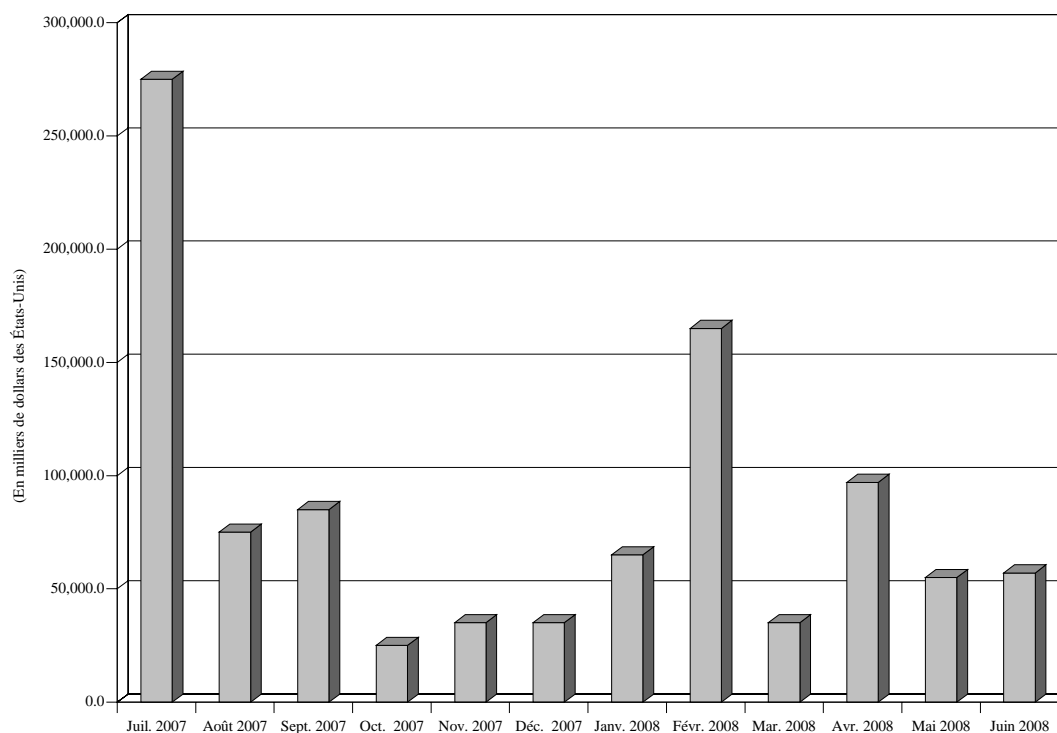
A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	44 618,2	43 326,3	1 291,9	2,9
Contingents	392 811,5	392 308,5	503,0	0,1
Police des Nations Unies	20 841,8	16 842,2	3 999,6	19,2
Unités de police constituées	18 388,2	18 333,1	55,1	0,3
Total partiel	476 659,7	470 810,1	5 849,6	1,2
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	149 854,1	147 613,3	2 240,8	1,5
Personnel recruté sur le plan national	32 666,6	39 379,3	(6 712,7)	(20,5)
Volontaires des Nations Unies	21 467,5	25 929,2	(4 461,7)	(20,8)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 849,8	2 449,5	(599,7)	(32,4)
Total partiel	205 838,0	215 371,3	(9 533,3)	(4,6)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	317,2	853,7	(536,5)	(169,1)
Voyages	4 154,0	8 021,7	(3 867,7)	(93,1)
Installations et infrastructures	93 000,6	88 116,3	4 884,3	5,3
Transports terrestres	21 785,4	28 642,0	(6 856,6)	(31,5)
Transports aériens	230 553,2	184 542,3	46 010,9	20,0
Transports maritimes ou fluviaux	1 963,4	1 162,5	800,9	40,8
Transmissions	32 865,2	32 147,0	718,2	2,2
Informatique	8 247,3	8 078,2	169,1	2,1
Services médicaux	17 657,8	14 728,2	2 929,6	16,6
Matériel spécial	6 452,0	4 524,3	1 927,7	29,9
Fournitures, services et matériel divers	12 245,7	13 550,9	(1 305,2)	(10,7)
Projets à effet rapide	1 000,0	940,3	59,7	6,0
Total partiel	430 241,8	385 307,4	44 934,4	10,4
Total brut	1 112 739,5	1 071 488,8	41 250,7	3,7
Recettes provenant des contributions du personnel	20 989,1	20 659,0	330,1	1,6
Total net	1 091 750,4	1 050 829,8	40 920,6	3,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	2 914,8	4 153,4	(1 238,6)	(42,5)
Total	1 115 654,3	1 075 642,2	40 012,1	3,6

^a Contribution de 4 153 400 dollars de la Fondation Hironnelle, couvrant des dépenses au titre des voyages, des installations et infrastructures, des transports terrestres, des transmissions et de fournitures et services divers, à l'appui des services de radiodiffusion de la MONUC.

B. Évolution des dépenses mensuelles



20. L'augmentation des dépenses en juillet 2007 et en février 2008 s'explique essentiellement par l'inscription des engagements liés au remboursement, aux pays qui fournissent des contingents, des dépenses afférentes aux membres des contingents et aux membres des unités de police constituées, ainsi que de celles ayant trait au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	8 752,1
Recettes diverses ou accessoires	1 181,1
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(4,1)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	18 794,7
Total	28 723,8

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	57 747,2
Unités de police constituées	3 313,4
Total partiel	61 060,6
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	34 270,7
Transmissions	16 052,0
Services médicaux	12 755,7
Matériel spécial	4 524,3
Total partiel	67 602,7
Total	128 663,3

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} janvier 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} janvier 2004	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} janvier 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5-3,5		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut des forces ^a	2 335,5
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	2 335,5

^a Correspond à la valeur locative estimative de terrains d'aviation et de terminaux dans huit sites, de bâtiments à usage de logements et de bureaux pour les contingents dans huit sites, de terrains nus pour l'hébergement des contingents dans quatre sites et d'un complexe à usage de bureaux.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	1 291,9	2,9 %

21. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que seulement 719 observateurs militaires ont été déployés en moyenne, contre 737 budgétisés, et par la diminution du coût moyen par personne des relèves (4 397 dollars) par rapport au coût budgétisé de 4 820 dollars par personne.

	<i>Écart</i>	
Contingents militaires	503,0	0,1 %

22. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'économies réalisées au titre des objets de dépense suivants : a) matériel appartenant aux contingents, du fait du taux d'immobilisation du matériel plus élevé que prévu et des écarts entre les dispositions des mémorandums d'accord signés et le matériel effectivement déployé dans la zone de la Mission; b) voyages au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, du fait du report de la relève d'un contingent, de l'emploi de contrats d'affrètement à long terme plutôt qu'à court terme et du regroupement des vols de relève, dans toute la mesure possible; et c) indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, du fait de la baisse du nombre de demandes d'indemnisation. Ces économies ont été en partie contrebalancées par des dépenses supplémentaires au titre des objets de dépense suivants : a) rations, du fait de la hausse du coût des rations, le taux moyen maximum prévu de 5,70 dollars par personne et par jour étant passé à 7,80 dollars et les frais de transport étant passés de 1,75 dollar à 2,28 dollars par personne, de la hausse des coûts de fret et d'un taux de change moins favorable entre le dollar des États-Unis et l'euro; et b) remboursements aux gouvernements aux taux standard, du fait du déploiement d'un nombre moyen de 16 650 membres du contingent, contre 16 520 prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	3 999,6	19,2 %

23. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par la baisse des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions), du fait du déploiement de seulement 283 membres de la Police des Nations Unies en moyenne, alors que 352 policiers étaient prévus dans le budget, ainsi que par le prolongement du tour de service de 155 policiers, auxquels l'indemnité était payée au taux applicable au-delà de 30 jours.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	2 240,8	1,5 %

24. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des traitements et de l'indemnité de subsistance (missions), du

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

fait d'un taux de vacance supérieur à celui prévu (18 % en moyenne au lieu de 17 %) et du fort taux de rotation du personnel en raison du départ de 78 personnes au cours de la période visée. Ces économies ont été en partie contrebalancées par des dépenses supplémentaires au titre des dépenses communes de personnel résultant du coût plus élevé des vols à l'occasion du recrutement, des visites familiales, des séjours dans les foyers et du rapatriement, et par des dépenses supplémentaires au titre des primes de risque, résultant du passage du taux mensuel de 1 000 dollars à 1 300 dollars par personne et par mois à compter du 1^{er} janvier 2007 et de l'inclusion des provinces du Bas-Congo et de l'Équateur parmi les lieux d'affectation classés à risque à compter du 16 mai 2007.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(6 712,7)	(20,5 %)

25. Le dépassement est imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national et des dépenses communes de personnel, résultant des éléments suivants : a) l'étude d'ensemble de la classe de 2 110 postes (48 administrateurs recrutés sur le plan national et 2 062 agents des services généraux recrutés sur le plan national) visant à mettre en concordance la classe des postes et les fonctions exercées; b) la conversion en engagements de la série 100 de 249 postes d'agent recruté sur le plan national relevant de la série 300; c) un taux de vacance de 4 % pour les agents de services généraux recrutés sur le plan national, inférieur au taux budgétisé de 10 %; et d) l'imputation à cette rubrique des traitements versés aux agents recrutés sur le plan national occupant des postes financés au moyen de crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions). En outre, le dépassement découle de dépenses supplémentaires au titre des primes de risque résultant des éléments suivants : a) le passage du taux de 8,33 dollars à 10,44 dollars par personne et par jour à compter du 1^{er} octobre 2006 (après l'établissement du budget pour l'exercice 2007/08), les paiements étant fondés sur les besoins réels; b) un taux de vacance de 4 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, inférieur au taux budgétisé de 10 %; et c) l'imputation à cette rubrique des primes de risque versées aux agents recrutés sur le plan national occupant des postes financés au moyen de crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(4 461,7)	(20,8 %)

26. Le dépassement à cette rubrique est imputable aux éléments suivants : a) le passage du taux de la prime de risque de 400 dollars à 520 dollars par personne et par mois; b) la modification des conditions d'emploi, notamment le paiement des reliquats de congés payés en fin d'affectation, l'augmentation de l'indemnité de réinstallation, passée de 100 dollars à 150 dollars par personne et par mois, et la réduction de la période ouvrant droit à l'indemnité forfaitaire de congé dans les foyers pour les volontaires sans personne à charge, ramenée de 36 à 24 mois; c) la poursuite du déploiement de 28 Volontaires temporaires de mai à juin 2008 aux fins de la préparation des élections locales; et d) le taux de vacance moyen inférieur aux prévisions (6 % contre 10 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(599,7)	(32,4 %)

27. Le dépassement est imputable essentiellement à la poursuite du déploiement de 7 fonctionnaires temporaires recrutés sur le plan international et la conversion de 13 postes d'agent contractuel international en postes de temporaire pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, aux fins de l'organisation et de la préparation des élections locales.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(536,5)	(169,1 %)

28. Le dépassement est imputable à des dépenses supplémentaires pour : a) 13 consultants chargés d'appuyer les autorités congolaises dans la planification et l'exécution d'activités relatives aux élections locales; b) 1 consultant chargé d'appuyer la MONUC dans tous les aspects de la procédure d'achat de carburants; et c) 1 consultant chargé d'étudier la classe des postes d'agent recruté sur le plan national. Les dépenses supplémentaires ont été en partie contrebalancées par les économies réalisées au titre des consultants pour la formation, en raison de l'annulation de certaines activités de formation prévues.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(3 867,7)	(93,1 %)

29. Le dépassement est imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires au titre des voyages à l'intérieur de la zone de la Mission relatifs à l'appui logistique, technique et administratif s'agissant de la réinstallation de plus de 1 500 membres des contingents dans la zone de la Mission, en particulier dans les Kivus.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	4 884,3	5,3 %

30. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'économies réalisées au titre des objets de dépense suivants : a) remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents au titre du soutien logistique autonome, en raison du degré moindre de soutien logistique autonome par rapport aux prévisions figurant dans les mémorandums d'accord signés; b) services d'aménagement et de rénovation, en raison de l'indisponibilité de sous-traitants extérieurs pour la remise en état des aéroports de Bunia et Bukavu; et c) carburants et lubrifiants, en raison de l'utilisation réduite de groupes électrogènes dans les zones où l'approvisionnement en électricité par les pouvoirs publics a été renforcé. Ces économies ont été en partie contrebalancées par : a) des dépenses supplémentaires liées à l'achat non prévu de locaux préfabriqués, en raison du redéploiement d'un bataillon dans l'est du pays; b) des dépenses supplémentaires au titre des services de sécurité, qui n'avaient pas été prévues au budget, du fait de la hausse du coût des services à Kigoma et de l'emploi de gardes supplémentaires à Bandudu, Bukavu, Lubumbashi et Kamina; et c) les remboursements effectués auprès d'observateurs militaires, de policiers des Nations Unies et de Volontaires des Nations Unies pour l'emploi de gardes

résidentiels dans le cadre de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(6 856,5)	(31,5 %)

31. Le dépassement est essentiellement imputable aux éléments suivants : a) des dépenses supplémentaires au titre des carburants et lubrifiants, en raison de l'augmentation de la consommation (11,5 millions de litres effectifs contre 11,1 millions de litres budgétisés) du fait du nombre accru de patrouilles dans l'est du pays, de l'utilisation accrue des transports terrestres pour l'acheminement de marchandises vers l'est du pays et de la hausse du prix des carburants (prix moyen de 1,30 dollar par litre) par rapport au prix budgétisé de 1,02 dollar par litre; et b) des dépenses supplémentaires liées à l'achat de véhicules, résultant de taux de change moins favorables entre le dollar des États-Unis d'une part et le yen japonais et l'euro d'autre part, de la hausse des frais de transport et le règlement de sommes dues liées au transfert de deux autocars lourds depuis les stocks stratégiques pour déploiement rapide au cours de l'exercice 2005/06.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	46 010,9	20,0 %

32. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'économies réalisées au titre des carburants et lubrifiants, du fait de la réduction du nombre d'heures de vol d'hélicoptère et d'avion (32 958 heures effectives contre 41 544 heures prévues) et de la baisse du nombre de vols régionaux et interrégionaux pour le transport de marchandises par voie aérienne en raison de l'usage accru de moyens de transports terrestres à cette fin. Ces économies ont été en partie contrebalancées par la hausse du coût du carburant aviation (coût moyen effectif de 1,004 dollar par litre) par rapport au coût budgétisé de 0,928 dollar par litre. En outre, le solde inutilisé résulte de dépenses inférieures aux prévisions au titre de la location et de l'exploitation d'hélicoptères, en raison de la réduction du nombre d'heures de vol (16 480 heures) par rapport aux prévisions (20 104 heures) du fait de retards dans l'achat d'hélicoptères de sauvetage et de l'indisponibilité d'un hélicoptère de police appartenant aux pays qui fournissent des contingents, aucune solution de rechange commerciale n'ayant été trouvée. Le solde inutilisé découle également de la non-mise en place de services d'aérodrome à Kindu, Bunia et Bukavu, en raison de contraintes opérationnelles et techniques liées aux conditions de sécurité précaires dans l'est du pays.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	800,9	40,8 %

33. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'économies réalisées au titre des carburants et lubrifiants, en raison des éléments suivants : a) le nombre réduit de pousseurs/barges d'août à novembre 2007, du fait de la résiliation des contrats correspondants et de retards dans la négociation de contrats pour leur remplacement; b) la réduction des patrouilles, du fait de l'amélioration des conditions de sécurité le

long du fleuve et de l'affectation de troupes à des tâches de sécurité et d'intervention rapide à Kinshasa; et c) la réduction de la dépendance à l'égard du transport de marchandises par voie fluviale, en raison de l'utilisation accrue des transports terrestres. En outre, le solde inutilisé est imputable à la baisse des dépenses au titre de la location et de l'exploitation, du fait du coût réduit de la location en vertu des nouveaux contrats et de la réduction du nombre de patrouilles sur le lac Kivu.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	718,2	2,2 %

34. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'économies réalisées au titre des services d'information, en raison des éléments suivants : a) la suspension par le Gouvernement des activités de six chaînes de télévision locales à Kinshasa; b) le contrôle plus strict de la diffusion d'émissions de télévision, dont la facturation dépendait de leur date et de leur durée effective de diffusion; et c) la réduction des activités de sensibilisation, en raison de l'épidémie de virus Ebola, de la situation précaire en matière de sécurité dans les Kivus et du retard accusé dans l'organisation des élections locales. En outre, le solde inutilisé est imputable à la baisse des dépenses au titre des services d'appui aux transmissions, du fait de la prorogation de l'engagement du personnel en place qui a entraîné le versement pour une durée plus longue que prévue de l'indemnité de subsistance (missions) au taux applicable au-delà de 30 jours, du non-versement de l'indemnité de subsistance (missions) lorsque le personnel était en congé et de la baisse des dépenses de démobilisation en raison de la prorogation des contrats du personnel en place.

	<i>Écart</i>	
Informatique	169,1	2,1 %

35. Le solde inutilisé résulte essentiellement d'économies réalisées au titre des services d'appui informatique, du fait de la prorogation de l'engagement du personnel en place ayant entraîné le versement pour une durée plus longue que prévue de l'indemnité de subsistance (missions) au taux applicable au-delà de 30 jours, du non-versement de l'indemnité de subsistance (missions) lorsque le personnel était en congé et de la baisse des dépenses de démobilisation en raison de la prorogation des contrats du personnel en place. Ces économies ont été en partie contrebalancées par des dépenses supplémentaires pour l'achat de matériel, en raison de la nécessité urgente de remplacer des commutateurs Cisco irrémédiablement endommagés par la foudre.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	2 929,6	16,6 %

36. Le solde inutilisé résulte essentiellement des éléments suivants : a) le recours moins important aux installations médicales locales, du fait du recours plus important du personnel militaire et civil aux installations médicales de la MONUC dont le nombre a augmenté dans l'ensemble de la zone de la Mission; b) la non-exécution du contrat relatif à la création d'une clinique de niveau IV à Nairobi, en

raison de questions en suspens qui font actuellement l'objet de discussions avec le gouvernement hôte; et c) la non-réception de factures relatives à des services médicaux assurés par un hôpital militaire en Afrique du Sud.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	1 927,7	29,9 %

37. Le solde inutilisé résulte de la baisse des dépenses correspondant aux remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents au titre du soutien logistique autonome, du fait de l'écart entre les dispositions des mémorandums d'accord signés et le degré effectif de soutien logistique autonome.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(1 305,2)	(10,7 %)

38. Le dépassement constaté à cette rubrique est imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires au titre des services divers, résultant de l'emploi de 466 vacataires pour des fonctions de caractère permanent et en attendant l'approbation de la conversion de leurs postes en postes d'agent recruté sur le plan national, ainsi que de pertes de change. Ces dépenses supplémentaires ont été en partie contrebalancées par des économies au titre des services d'impression et de reproduction, en raison de retards dans l'établissement du contrat pour l'impression du magazine de la MONUC, qui a commencé en janvier 2008, de la transformation du magazine de la MONUC de mensuel en bimensuel et de l'utilisation de services d'impression internes pour certaines publications.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	59,7	6,0 %

39. Le solde inutilisé résulte de la non-utilisation de fonds, les justificatifs requis n'ayant pas encore été présentés au moment de la clôture des comptes pour l'exercice 2007/08.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

40. En ce qui concerne le financement de la MONUC, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 41 250 700 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes pour l'exercice clos le 30 juin 2008, qui s'élèvent à 28 723 800 dollars et comprennent les intérêts créditeurs (8 752 100 dollars), les recettes diverses ou accessoires (1 181 100 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (18 794 700 dollars), contrebalancés par des ajustements sur exercices antérieurs (4 100 dollars).